

2023

RAPPORT DE GESTION

LONAY, MAI 2024



PRÉAVIS N° 09/2024

**RAPPORT DE LA MUNICIPALITE DE LONAY AU CONSEIL COMMUNAL
SUR LA GESTION DE L'ANNEE 2023**

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et les Conseillers,

Conformément aux dispositions :

- de la loi du 28 février 1956 sur les Communes,
- du règlement du Conseil d'Etat du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des Communes et
- du règlement du Conseil communal de Lonay du 28 octobre 2014,

la Municipalité a l'honneur de présenter son rapport de gestion pour l'exercice 2023 et de le soumettre à votre approbation.

Les comptes, accompagnés des commentaires de la Municipalité, sont déposés séparément.

TABLE DES MATIÈRES

Conseil communal.....	5
Composition (31.12.2023).....	5
Bureau.....	5
Membres.....	5
Commissions	6
Mutations	6
Séances	6
Séance du 21 mars 2023	6
Séance du 20 juin 2023.....	6
Séance du 3 octobre 2023	6
Séance du 5 décembre 2023	7
Votations et élections.....	7
Municipalité.....	8
Répartition des dicastères	8
Activités.....	8
Programme de législature 2021 – 2026.....	9
Section I : Administration générale – Finances – Ressources humaines – PCi et affaires militaires – Sociétés locales	10
Appréciation générale	10
Principaux dossiers traités	10
Administration générale	11
Population	13
Naturalisations	14
Finances	14
Ressources humaines	14
Protection civile District de Morges (PCi).....	16
Sociétés locales	16
Culture	16
Les manifestations spéciales en 2023	17
Section II : Œuvres sociales – Ecoles et cantine scolaire – Eglises & cultes – Cimetière – Police – Service du feu.....	18
Appréciation générale	18
Principaux dossiers traités	18
Œuvres sociales.....	18

Ecoles et cantine scolaire	20
Eglises & Cultes.....	21
Soutiens financiers ponctuels	22
Cimetière.....	22
Police	22
Service du feu	24
Section III : Bâtiments et terrains de sports – Urbanisme – Domaines, parcs et promenades & fontaines – Eclairage public – Forêts – Développement durable.....	
Appréciation générale	28
Principaux dossiers traités	28
Bâtiments	29
Domaines.....	32
Eclairage public.....	34
Développement durable.....	35
Section IV : Transports publics – Aménagement du territoire – Police des constructions – Salubrité – Informatique	
Appréciation générale	36
Principaux dossiers traités	36
Transports	36
Aménagement du territoire	38
Police des constructions	38
Informatique	39
Section V : Canalisations – Routes et mobilité – Voirie – Déchèterie – Communication et digital – Promotion, développement économique et sportif.....	
Appréciation générale	41
Principaux dossiers traités	41
Canalisations, épuration et service des eaux	41
Routes.....	42
Voirie	43
Communication et digital.....	45
Promotion, développement économique et sportif.....	45
Conclusions générales	46
Décisions.....	46
Index des abréviations.....	47

CONSEIL COMMUNAL

COMPOSITION (31.12.2023)

Bureau

Président	M. Grégoire GALLAND
Vice-Présidente	Mme Magali CHIOVENDA
Scrutatrices	Mmes Carole GINDROZ VENEZIA et Mégane JERMINI
Scrutatrices-suppléantes	Mmes Pascale GIGON et Laurie LEUBA
Secrétaire	M. Georges DURAND

Membres

Monsieur BARDELLONI Michel	Madame KLEMKE-MOSER Patricia
Monsieur BARRAUD Nicolas	Madame LEUBA Laurie
Madame BAUWENS Valérie	Madame LIARDON Corinne
Monsieur BERTHET Guy	Madame MATHEY Sonia
Madame BISCHOFF Anne-France	Madame MULLER Sandra
Monsieur BORBOËN Alain	Madame NAVARRO CORREA Sabine
Monsieur BORBOËN Jérôme	Monsieur NEESER Michaël
Monsieur CAMPICHE Philippe	Madame ORELLANA Delfina
Madame CHIOVENDA Magali	<i>Madame ORELLANA Sara (dém. début 2023)</i>
Monsieur COENDET Paul	Monsieur POHIER Philippe
Monsieur CROISIER Emmanuel	Monsieur RAEMY Christian
Monsieur CRÜLL Robert (dès le 21.03.2023)	Monsieur REYES LANDETE Fernando
Madame DELAPIERRE Fabienne	Monsieur RIVA Fabio
Madame DERUNGS Laurence	Madame SANSON Laurence
Monsieur DI BIASE Massimo	Madame SAY Lara
Monsieur DI SANTOLO Massimo	Madame SCHOEB Léonie
Madame DUCRET Alessandra	Madame SORDET Maryline
Monsieur DURAND Georges	Monsieur ZUTTER Jean-Pierre
Monsieur FREY Philippe	
Madame FRISCHKOPF Karolina	
Monsieur GALLAND Grégoire	
Monsieur GASSER Steve	
Madame GERBER Nicole	
Monsieur GIEZENDANNER Luc	
Madame GIGON Pascale	
Madame GINDROZ VENEZIA Carole	
<i>Monsieur GLOOR Adrien (dém. le 31.12.2023)</i>	
Madame HAUETER Carine	
Madame HARTWEG Cécile (dès le 21.03.2023)	
Madame HEUGHEBAERT Rossana	
Madame JERMINI Mégane	
Monsieur JOANNET Eric	
Madame JOANNET Sandy	

COMMISSIONS

Commission de gestion (en charge de l'exercice 2023) :

Magali Chiovenda, Alessandra Ducret, Léonie Schoeb, Jérôme Borboën, Massimo Di Biase, Eric Joannet (Président), Fernando Reyes Landete

Commission des finances (en charge de l'exercice 2023) :

Michel Bardelloni, Anne-France Bischoff, Paul Coendet, Fabienne Delapierre, Steven Gasser (Président), Patricia Klemke Moser, Sonia Mathey

Commission de recours en matière d'impôts communaux :

Alain Borboën, Massimo di Santolo, Steven Gasser, Luc Giezendanner, Carine Haueter, Philippe Pohier, Fabio Riva

Commission d'urbanisme :

Luc Giezendanner, Pascale Gigon, Rossana Heughebaert, Mégane Jermini, Philippe Pohier, Fernando Reyes Landete, Fabio Riva

Commission des pétitions :

Massimo di Santolo, Alessandra Ducret, Georges Durand, Nicole Gerber, Adrien Gloor, Laurence Sanson, Lara Say

MUTATIONS

Démissions de Mme Sara Orellana, remplacée par Mme Cécile Hartweg, et de M. Adrien Gloor (remplacement en 2023). M. Robert Crüll a rejoint le Conseil communal le 21.03.2023, en remplacement de M. Brian Chassot après sa démission au 31.12.2022.

SÉANCES

Séance du 21 mars 2023

Préavis N° 01/2023 – Demande de crédit de CHF 98'000.- TTC relatif à la désaffectation partielle et divers aménagements du cimetière

Préavis N° 02/2023 – Demande de crédit de CHF 513'498.- TTC pour financer les études préalables à la phase d'exécution des travaux de réaménagement de la RC 80

Préavis N° 03/2023 – Demande de crédit de CHF 300'000.- TTC pour la mise en séparatif des collecteurs communaux du secteur des Alouettes

Préavis N° 04/2023 – Demande de crédit de CHF 303'000.- TTC pour l'optimisation de l'éclairage public et mise en œuvre du plan directeur (retiré)

Séance du 20 juin 2023

Préavis N° 05/2023 – Rapport de gestion 2022

Préavis N° 06/2023 – Comptes 2022

Postulat – Trouver une solution pour diminuer le trafic sur chemin de la Creuse et diminuer les accidents dans le carrefour de la route de Cossonay

Postulat – Mettre fin aux rodéos routiers et nuisances sonores causées par des véhicules à moteur

Séance du 3 octobre 2023

Préavis N° 07/2023 – Révision du règlement communal sur l'évacuation et l'épuration des eaux, nouvelle taxation

Préavis N° 08/2023 – Demande de crédit de CHF 343'000.- TTC pour l'optimisation et la modernisation de l'éclairage public

Préavis N° 10/2023 – Arrêté d'imposition pour l'année 2024

Séance du 5 décembre 2023

Préavis N° 09/2023 – Demande de crédit pour la rénovation de la Halle de sport et optimisation des infrastructures du Centre sportif d'un montant de CHF 555'500.00 TTC (refusé)

Préavis N° 11/2023 – Adoption du règlement concernant la taxe relative au financement des équipements communautaires

Préavis N° 12/2023 – Budget 2024

VOTATIONS ET ÉLECTIONS

22 juin 2023, votations fédérales

- IMPOSITION MINIMALE OCDE/G20

	oui : 78.50%	non : 21.50%	Participation :	42.37%
	oui : 85.68%	non : 14.32%	Participation :	41.11%
	oui : 89.01%	non : 10.99%	Participation :	45.85%

- LOI SUR LE CLIMAT ET L'INNOVATION

	oui : 59.10%	non : 40.90%	Participation :	42.54%
	oui : 69.51%	non : 30.49%	Participation :	41.14%
	oui : 67.96%	non : 32.04%	Participation :	46.07%

- LOI COVID-19

	oui : 61.90%	non : 38.10%	Participation :	42.48%
	oui : 68.15%	non : 31.85%	Participation :	41.14%
	oui : 66.14%	non : 33.86%	Participation :	46.01%

22 juin 2023, votations cantonales

- POUR LA PROTECTION DU CLIMAT

	oui : 62.72%	non : 34.98%	Participation :	41.77%
	oui : 61.10%	non : 37.60%	Participation :	45.37%

Tous les résultats des élections et votations fédérales et communales sont sur le site internet de l'Etat de Vaud et de la Confédération :

- <https://www.vd.ch/themes/etat-droit-finances/votations-et-elections/votations-precedentes>
- https://www.bk.admin.ch/ch/f/pore/va/vab_2_2_4_1_2021_2030.html

MUNICIPALITÉ

RÉPARTITION DES DICASTÈRES

Yves Furer, Syndic

(remplaçant : M. J. Henneberger)

Administration générale - Finances - Ressources humaines - PCi et affaires militaires - Sociétés locales

Joël Henneberger, Conseiller municipal

(remplaçante : Mme E. Morerod)

Transports publics - Aménagement du territoire - Police des constructions - Salubrité - Informatique

Elisabeth Morerod, Conseillère municipale

(remplaçant : M. Y. Furer)

Œuvres sociales - Ecoles et cantine scolaire - Eglises & cultes - Cimetière - Police - Service du feu

Christel Détraz, Conseillère municipale

(remplaçant : M. V. Antonioli)

Bâtiments et terrains de sports - Urbanisme - Domaines, parcs et promenades & fontaines - Eclairage public
- Forêts - Développement durable

Vincent Antonioli, Conseiller municipal

(remplaçante : Mme C. Détraz)

Canalisations - Routes et mobilité - Voirie - Déchèterie - Communication et digital - Promotion, développement économique et sportif

Vice-Syndicature :

M. Joël Henneberger	01.07.2021 / 30.06.2022
Mme Christel Détraz	01.07.2022 / 30.06.2023
Mme Elisabeth Morerod	01.07.2023 / 30.06.2024
M. Vincent Antonioli	01.07.2024 / 30.06.2025
M. Joël Henneberger	01.07.2025 / 30.06.2026

ACTIVITÉS

Comme en 2022, la Municipalité s'est réunie à 43 reprises en 2023.

Elle a présenté 12 préavis à votre Conseil (8 en 2022) qui lui a accordé des crédits pour un montant total de CHF 1'254'498.-. Un préavis a été retiré et représenté à une séance ultérieure et un autre a été refusé par le Conseil communal.

Des séances de coordination ont été mises en place, réunissant le Syndic et le Secrétaire municipal, ainsi que le Bureau du Conseil communal, avant chaque séance du Conseil communal.

PROGRAMME DE LÉGISLATURE 2021 – 2026

Administrer

- Maintenir un service de qualité vis-à-vis de la population
- Pérenniser les finances communales (nouveau plan comptable fédéral et péréquation financière)
- Repourvoir le poste clé de responsable de la bourse (départ à la retraite de la titulaire)
- Consolider l'organisation et l'esprit d'équipe du personnel communal
- Poursuivre l'amélioration continue du système de santé et sécurité au travail
- Favoriser la formation continue des collaborateur-trice-s et celle d'apprenti-e-s
- Assurer la protection des données (par exemple, cybersécurité)

Planifier

- Orchestrer un développement harmonieux du territoire au sein de l'agglomération
- Réviser le plan d'affectation communal (PACom)
- Optimiser le réseau de transports publics
- Elaborer une politique de logement répondant aux besoins de la population
- Améliorer la qualité des espaces publics pour favoriser les rencontres intergénérationnelles
- Adapter la stratégie intercommunale scolaire en intégrant l'accueil de jour (Denges, Echandens, Lonay, Préverenges)

Valoriser

- Renforcer la qualité de vie des villageois-es
- Entretien et développer notre patrimoine bâti
- Œuvrer à une gestion efficiente de l'éclairage public
- Maintenir l'ordre public et la sécurité des citoyen-ne-s
- Optimiser la gestion des déchets, en relation avec les nouveaux enjeux
- Améliorer le réseau routier et modérer le trafic, en particulier au cœur du village
- Poursuivre la mise en conformité du séparatif et l'entretien des canalisations

Stimuler

- Dynamiser la vie associative locale et l'esprit villageois
- Promouvoir les activités sportives et culturelles
- Intégrer les principes du développement durable et de la biodiversité dans nos projets et encourager ces aspects auprès des citoyen-ne-s
- Établir un plan énergie et climat communal (PECC) et mettre en œuvre les mesures prioritaires
- Être acteur de la transition énergétique par la création d'un fond dédié
- Développer une politique de promotion économique en favorisant l'implantation et l'ancrage des entreprises
- Créer des infrastructures favorisant la mobilité douce

Communiquer

- Organiser une communication transparente et adaptée selon les lois en vigueur
- Développer les divers canaux de communication utilisés et préférés par la population
- Intégrer les nouvelles technologies et digitaliser l'information

SECTION I : ADMINISTRATION GÉNÉRALE – FINANCES – RESSOURCES HUMAINES – PCI ET AFFAIRES MILITAIRES – SOCIÉTÉS LOCALES

M. Yves Furer

APPRÉCIATION GÉNÉRALE

En mars 2023, nous avons accueilli notre nouveau secrétaire municipal, M. Angel Bannwart ainsi que notre nouveau boursier, M. Nicolas Emery qui a remplacé Mme Viviane Borboën, qui a pris une retraite amplement méritée après 18 ans de loyaux services.

Dans le même temps, il a été mis en place un plan de continuité pour palier à l'absence de 3 mois de notre syndic qui a dû se faire opérer du cœur, personnellement je ne peux que remercier mes collègues pour avoir repris mes tâches avec brio.

M. Jean-François Morier a également pris sa retraite après 38 ans de loyaux services, ce qui a donné l'occasion à votre Municipalité d'avoir une réflexion sur le service de conciergerie et de la voirie de notre commune. Il a été décidé de réunir les deux services pour créer le service des Bâtiments et Espaces Publics (BEP).

Nous ne pouvons que remercier nos deux retraités pour tout le travail fourni durant de nombreuses années à l'ensemble de la collectivité Lonaysanne.

Région Morges continue de soutenir activement les communes dans leurs activités en lien avec l'environnement, ainsi que la gestion du territoire et de la mobilité. Plusieurs séances ont eu lieu en 2023 au sein des différents Comités de politique régionale (COPOL) et ont permis de mettre en place plusieurs actions aux niveaux communal et régional.

PRINCIPAUX DOSSIERS TRAITÉS

- Mutations au sein du personnel ;
- Arrivée du Secrétaire municipal et du Boursier communal ;
- Actualisation des cahiers des charges ;
- Poursuite de la gestion de la crise énergétique ;
- Les Syndics des 4 Communes (Denges, Echandens, Lonay et Préverenges) se sont réunis à plusieurs reprises pour traiter les affaires de l'EPSP (Établissement Scolaire), des transports publics et scolaires, ainsi que d'autres sujets communs tels que l'analyse de la création d'une association scolaire ;
- Participation aux réunions des différentes associations et autres organisations (Région Morges, PCi, EPSP, ARCAM, etc.) ;
- Etablissement du budget 2024.

PERSPECTIVES D'ACTION

Amélioration continue du fonctionnement de l'administration communale

Adaptation du Règlement du personnel

Mise en place de MCH2 et entrée en vigueur au 1er janvier 2026

Optimisation des archives et mise en place d'une GED

Etude de la création d'une association scolaire

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

L'administration communale a effectué notamment les tâches suivantes :

- Enregistrement des habitants, nouveau-nés, divers statuts, permis de séjour et cartes d'identité suisses (66 cartes délivrées en 2023, contre 89 en 2022).
- Accueil et central téléphonique, renseignements aux habitants, vente de cartes CFF AG Flexi et cartes CGN.
- Demandes de location : réservations et confirmations de réservations des locaux (Maison des Pressoirs, Halle de sport, Local sous la Halle de sport), gestion des clefs. Suivi de la procédure pour toutes les réservations (demandes POCAMA, plans de parcage, délivrance d'autorisations spéciales, etc.).
- Décomptes divers mensuels, recensements, rôle fiscal, rôle des chiens, statistiques SCRIS, etc.
- Etude, contrôle et préparation aux décisions municipales des dossiers de constructions. Toutes les étapes dès le dépôt d'un éventuel avant-projet sont gérées par le service technique.
- Suivi des chantiers de la commune ainsi que des chantiers privés impliquant la commune.
- Organisation et participation aux visites de la commission de salubrité, avec un membre de l'exécutif ainsi que notre spécialiste en sécurité des chantiers et protection incendie.
- Procédés de réclames : calculs, réalisation, accord et facturation.
- Elaboration de l'arrêté d'imposition, du budget, des comptes, d'analyses financières, d'un plan d'investissement et du plafond d'endettement, gestion des emprunts et des assurances.
- Rédaction et réalisation des préavis municipaux, règlements, conventions, contrats, accords, etc.
- Tenue et rédaction des procès-verbaux des différentes séances.
- Suivi des dossiers de naturalisation, procès-verbaux d'audition, organisation des tests, correspondance, etc. (3 demandes en 2023).
- Tenue du procès-verbal et suivi des séances de Commission de police.
- Courriers propres à l'Exécutif ainsi que de tous les secteurs, y compris l'archivage.
- Cimetière, gestion des inhumations : courant et mise à disposition de concessions.
- Conception, élaboration, réalisation et mise à jour des outils de communication, en particulier
 - o Lon'Info (3 parutions en mars, juin et novembre)
 - o Site Internet
 - o Communiqués de presse et divers tous-ménages
 - o Page Facebook
- Relations avec le Conseil communal : soutien logistique pour les Commissions.
- Soutien logistique au bureau électoral et de votations : infrastructures, informatique, etc.
- Gestion de l'ensemble du personnel communal (horaires, vacances, processus de recrutement, formation des apprentis, formation continue, etc.).
- Finalisation des descriptifs de fonctions du personnel.
- Recrutement, accueil et formation de plusieurs nouveaux collaborateurs.
- Suivi des dossiers « révision du PACom », « PA en Carouge » et « RC 80 ».
- Gestion de la crise énergétique.

Crise énergétique

Contrairement à ce qui nous a été annoncé en 2022, la crise énergétique a pu être maîtrisée. Les dispositions prévues n'ont donc pas dû être mises en place pour le moment.

Toutefois, cela nous permet d'être prêts en cas de délestage et d'activation du PRU (point de rencontre d'urgence) dans le futur.

AG Flexi ou cartes journalières CFF

En 2023, 955 cartes soit 87.21 % ont été vendues pour les trois abonnements journaliers auxquels la Commune a droit.

L'action de Noël qui a duré jusqu'au 7 décembre 2023 (carte journalière à CHF 30.-/jour au lieu de CHF 40.-/jour habituellement) a eu du succès auprès des usagers. Les cartes « last minute », soit celles vendues moins de 24 heures à l'avance, bénéficient d'un tarif réduit.

Les CFF ont mis à disposition un nouveau format de cartes journalières dégriffées Commune. Dorénavant, il y a un contingent national. Ces billets peuvent être achetés auprès de l'administration communale de Lonay. Toutes personnes peuvent en bénéficier et ce même si vous n'êtes pas Lonaysan. Pour plus de détail, le site <https://www.cartejournaliere-commune.ch/fr#terms> est à votre disposition.

Cartes journalières CGN

Depuis le 1er avril 2020, des cartes journalières CGN sont mises à disposition de la population pour un tarif unique de CHF 10.- par carte. L'abonnement donne la possibilité de voyager en 1ère classe sur toutes les lignes de la CGN.

En 2023, 370 (305 en 2022) cartes soit 50.68 % ont été vendues pour les deux abonnements journaliers auxquels la Commune a droit.

Le contrôle des disponibilités est accessible en ligne à l'adresse www.lonay.ch. Celui-ci ne permet cependant pas de réserver directement en ligne.

POPULATION

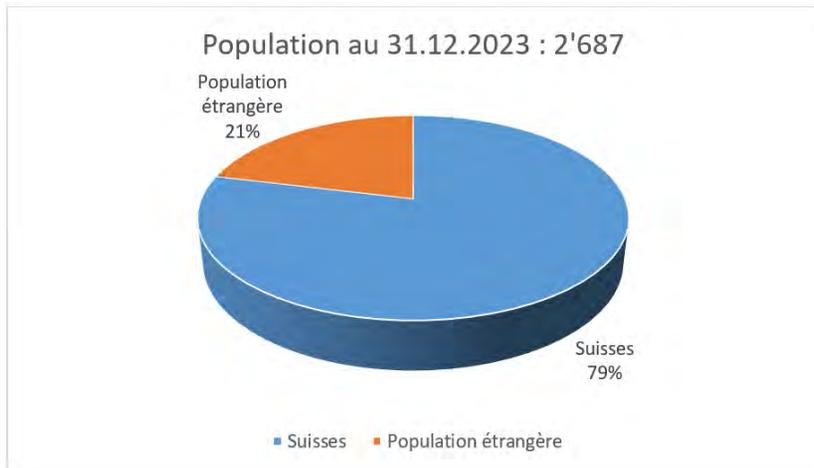
Jubilaires / centenaires

La Municipalité est heureuse de fêter ses jubilaires. Chaque visite est l'occasion de découvrir une histoire et de partager un moment convivial avec nos aînés. En 2023, 10 personnes ont fêté leurs 90 ans. Trois personnes ont fêté leurs 100 ans et ont également eu droit à une visite officielle. Deux personnes ont eu 103 et une 105 ans.

Naissances

21 bébés (18 en 2022) : 8 filles et 13 garçons sont nés à Lonay. Félicitations aux heureux parents !

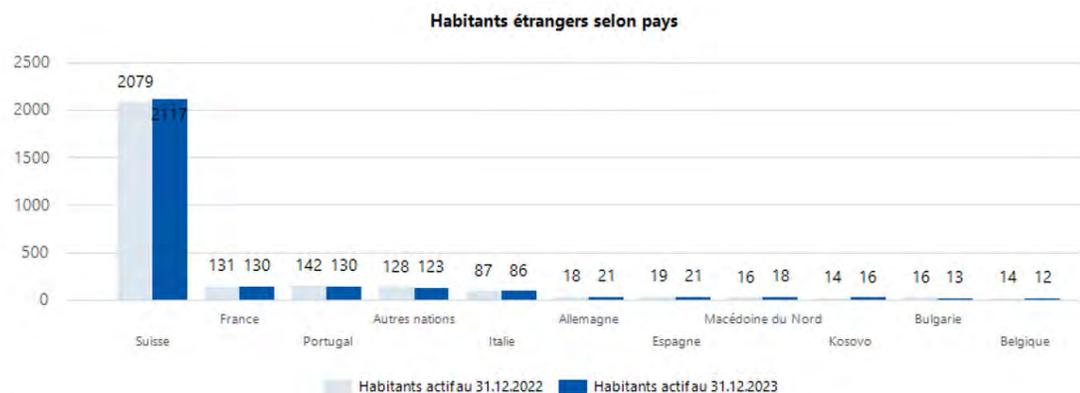
Evolution de la population



Au 31 décembre 2023, la Commune de Lonay comptait 2'687 habitants inscrits en résidence principale (selon le registre communal). Selon le Scris, la population de Lonay est de 2'693 au 31.12.2023.

Il est à noter que les chiffres mentionnés dans le présent rapport peuvent différer des chiffres « officiels » communiqués par le Canton de Vaud. En effet, les statistiques de notre programme informatique prennent en compte toutes les mutations des habitants du 1er janvier au 31 décembre, y compris les dernières enregistrées en début d'année suivante. Celles du Canton (Scris) s'arrêtent quant à elles au 31 décembre et ne tiennent pas compte des derniers changements enregistrés après cette date.

Le tableau présenté ci-dessous montre la diversité de la population Lonaysanne.



NATURALISATIONS

En 2023, trois personnes ont déposé une demande de naturalisation sur la Commune de Lonay. Actuellement neuf dossiers de naturalisation sont en cours de traitement.

FINANCES

C'est avec un bénéfice de CHF 500'727.58 que les comptes 2023 se sont bouclés, alors qu'au budget il avait été prévu un déficit de CHF 1'803'897.-. Cet excellent résultat provient essentiellement des gains exceptionnels liés aux impôts sur les successions, même en reversant 50% du montant au canton.

Les commentaires en lien avec ces résultats sont mentionnés, comme chaque année, dans le cahier des comptes (préavis n° 06/2024), incluant la mention des dépenses imprévisibles et extraordinaires hors budget réalisé en 2023 (page 9 du cahier des comptes) conformément au préavis 05/2021 Renouvellement des autorisations générales pour la législature 2021-2026

RESSOURCES HUMAINES

Etat de situation

Plusieurs mutations ont eu lieu en 2023, qui a été, une nouvelle fois, une année importante en termes de recrutement, accueil et formation de nouveaux collaborateurs.

Au 31 décembre 2023, l'effectif était de 38 collaborateurs pour 17.12 EPT, dont 20 femmes (6.32 EPT) et 18 hommes (10.8 EPT).

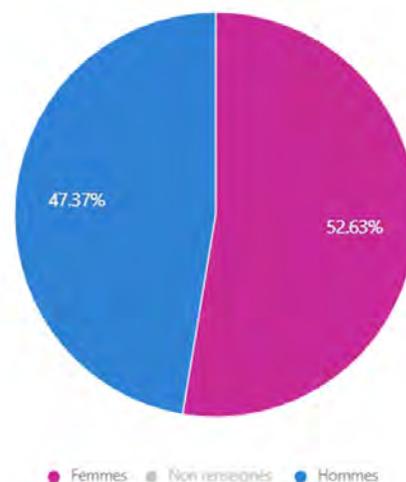
7 départs ont été enregistrés durant l'année 2023. Ces personnes ont été remplacées au terme de plusieurs processus de recrutement. Ces départs concernent trois personnes qui ont pris leur retraite, deux engagées en CDD, un apprenti arrivé au terme de sa formation et une collaboratrice auxiliaire (ambassadrice du tri).

Le **Secrétaire municipal** est arrivé le 1er mars 2023, à 100%, suite à l'absence prolongée du titulaire du poste. Au bénéfice d'un Bachelor en Sciences politique et d'un Diplôme de cadre en administration publique, il a parfaitement pu reprendre ce poste clé de notre administration, ainsi que la gestion du Greffe municipal en collaboration avec le personnel en place.

Le 1er mars également, le **Boursier communal** a pris ses fonctions en vue du départ à la retraite de la titulaire du poste depuis 18 ans. Fort de plusieurs années d'expérience dans le domaine comptable, il a obtenu son Brevet de Spécialiste en finance et comptabilité en 2012. La transition entre les deux collaborateurs s'est faite en douceur jusqu'au 30 juin 2023, ceci afin de permettre une reprise de l'ensemble des dossiers de la Bourse par le nouveau titulaire.

L'Apprenti employé de commerce poursuit sa formation en 3ème année. Un recrutement a été mené en fin d'année 2023 afin d'engager un nouvel apprenti pour la rentrée 2024.

Les services de voirie et de conciergerie ont été fusionnés dès le 1er juillet 2023 sous le nom de « Service des Bâtiments et Espaces publics » (BEP). Ce nouveau service est sous la supervision de l'ancien Chef de voirie et d'un **Adjoint**, engagé au 1er juillet, lequel a repris le poste du Responsable de conciergerie dans le cadre de son départ à la retraite. Cette nouvelle organisation a permis de faciliter les échanges entre l'administration et les services extérieurs. Elle favorise également la centralisation des informations et des interventions, ainsi que les remplacements au sein des équipes.



Deux collaboratrices de conciergerie ont augmenté leurs taux d'activité au 1er juillet 2023 afin de reprendre le pourcentage laissé vacant par une employée partie à la retraite. Elles sont désormais 2 à 75% (3 à 50% jusqu'en juin 2023) et effectuent un tournus entre les bâtiments publics pour en assurer l'entretien.

L'Apprenti agent d'exploitation a obtenu son CFC au terme des 3 ans de formation. Un nouvel apprenti a été engagé au 1er août 2023. Un collaborateur temporaire a été engagé du 1er décembre 2022 au 3 février 2023 afin de remplacer un employé du service de voirie absent pour des raisons de santé.

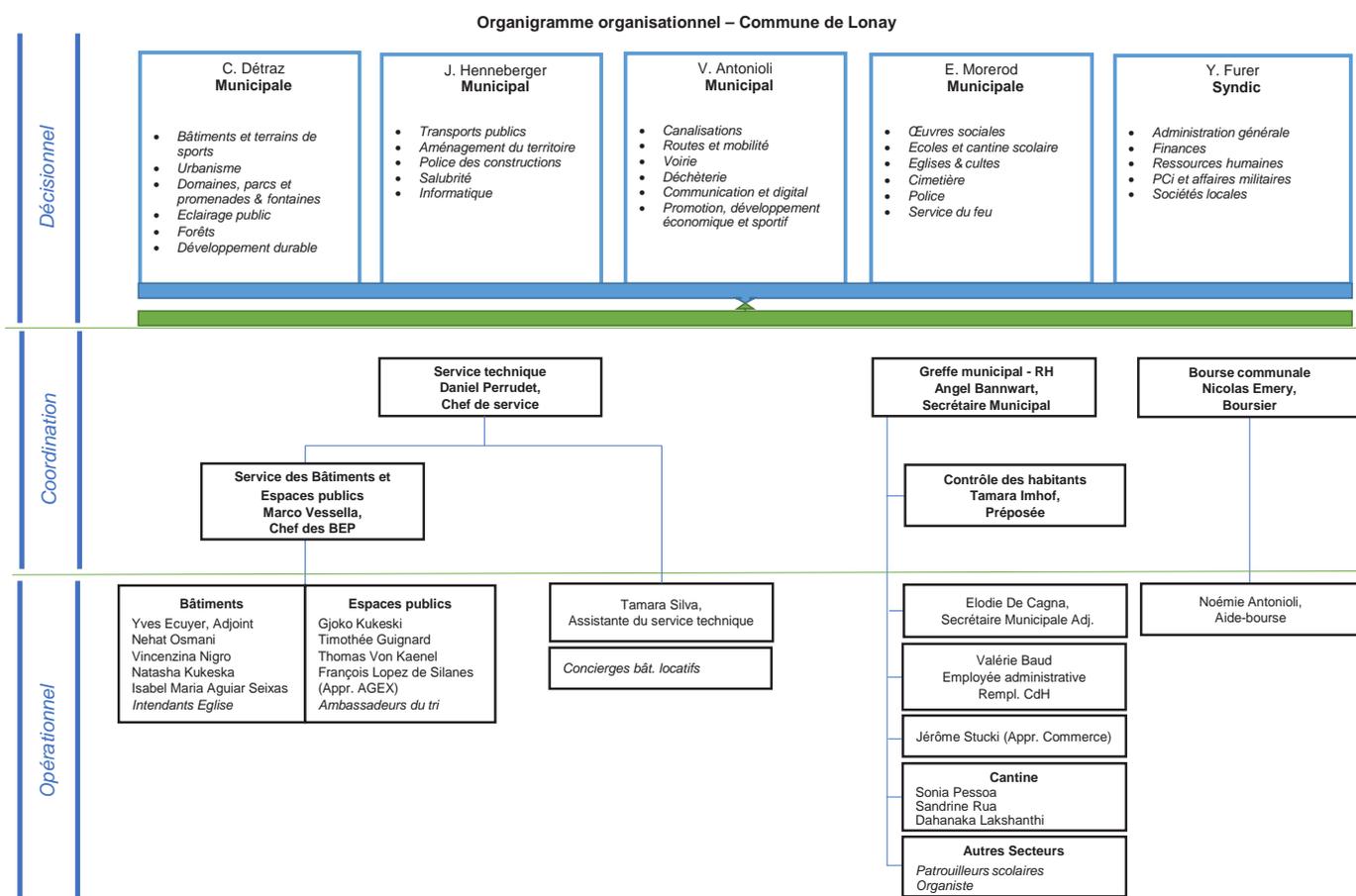
L'intendance de l'Eglise a été répartie entre deux collaborateurs auxiliaires, dès le 1er septembre 2023, afin de pouvoir mieux organiser les cultes et les nettoyages après les cérémonies.

Une **Ambassadrice du tri** a été engagée le 1er octobre 2023 afin de renforcer l'équipe en place et en vue du départ d'une collaboratrice en fin d'année.

Afin de renforcer l'équipe de conciergerie durant les **nettoyages d'été, dix jeunes** ont été sélectionnés au terme d'un recrutement afin de travailler dans les collèges durant les deux premières semaines de vacances scolaires.

En 2023, les cahiers des charges du personnel des Bâtiments et Espaces publics, ainsi que de la cantine, ont été révisés. Ces documents sont désormais à jour pour l'ensemble du personnel.

Voici le schéma organisationnel au 31 décembre 2023.



Formation continue

Les collaborateurs suivent régulièrement des cours leur permettant d'affiner leurs connaissances spécifiques, le plus souvent par le biais de l'ARCAM, de l'UCV ou du Centre d'éducation permanente (CEP) qui dispensent toutes sortes de formations pratiques pour l'action publique. La formation continue est vivement encouragée par la Municipalité.

Le 4 décembre 2023, deux collaboratrices administratives ont suivi la formation sur la nouvelle Ordonnance sur la formation professionnelle des apprenti(e)s Employé(e)s de commerce (OrFo 2023).

Santé et sécurité au travail

Une formation « premiers secours » a été dispensée en mars 2023 à l'ensemble du personnel. Trois collaborateurs (1 par secteur) ont, par ailleurs, suivi un cours avancé.

Les collaborateurs peuvent s'adresser aux préposés communaux en cas de besoins particuliers.

PROTECTION CIVILE DISTRICT DE MORGES (PCI)

Le rapport complet est téléchargeable sur notre site www.lonay.ch.

SOCIÉTÉS LOCALES

L'Union des Sociétés locales (USL) de Lonay regroupe l'ensemble des clubs et associations du village. La liste des sociétés locales, ainsi que les coordonnées des responsables, sont consultables sur le site Internet de la Commune sous la rubrique « Vivre à Lonay ».

CULTURE

En 2023, la CCL était constituée de 8 membres :

- Sandrine Guillin Borremans – Présidente et secrétaire
- Alexandra Martin-Gante – Caissière
- Valérie Kaltenrieder, Priska Dutoit Scheuner, Chantal Rytz Dayer, Nicole Aeberhard, Anne-Rose della Santa et Adrian Gloor – Membres.

Activités 2023 :

- Janvier 6 représentations du spectacle des Branle-Cloches. Entre 70 et 120 spectateurs par soir.
- 14 mai Vide-dressing sur le parking Landi. Belle collaboration avec le directeur de Landi la Côte ainsi que le gérant du magasin de Lonay.
- 10 juin Match d'improvisation écoliers. 2 équipes : les voiles du Léman vs AMIS (équipe région Morges). Une cinquantaine de spectateurs étaient présents.
- 9 septembre Marché artisanal. 25 stands. Nombre de visiteurs en dessous de 2022. Très beau temps et chaleur ce jour-là.
- 22 septembre Mirko Roachat « En toute discrétion » (120 spectateurs).
- 17 novembre Concert classique Lonay-Préverenges (50 spectateurs).
- Décembre Fenêtres de l'Avent. 16 fenêtres illuminées dans le village.
- 1-3 décembre Festival Impro Lonay. Divers matchs et présentations durant le week-end.

LES MANIFESTATIONS SPÉCIALES EN 2023

La Fête des Rois

Depuis 2009, la Municipalité organise la fête de l'Épiphanie sur la place devant l'ancien bâtiment de la Poste (devenu depuis l'administration communale). Les familles se rassemblent autour du vin chaud et des gâteaux des Rois.

La Fête nationale du 1er Août

La Municipalité a eu le plaisir d'organiser la Fête nationale sur les terrains du Centre sportif. Le traditionnel repas, offert par la Commune, a été servi par la Jeunesse de Lonay.

Réception des nouveaux habitants

La soirée du 2 novembre 2023 a été l'occasion de recevoir les « nouveaux habitants » arrivés en 2023. Les sociétés locales ont été conviées à cette soirée afin de leur permettre de se présenter et de trouver de nouveaux membres.

Autres manifestations

Plusieurs manifestations organisées par les sociétés locales ont eu lieu en 2023, pour le plus grand plaisir de tous, en particulier les 40 ans du Tennis Club et de la Jeunesse.

Le traditionnel souper de fin d'année, qui réunit les membres du Conseil, les entreprises partenaires les sociétés locales, les enseignants qui travaillent sur Lonay, la Direction des écoles et le personnel communal, a eu lieu dans la joie et la bonne humeur. La troupe de chant a capella « Voxset » s'est produite à cette occasion.

Le personnel communal a pris part aux fenêtres de l'Avent organisées par la Commission culturelle. En date du 11 décembre 2023, la population a été invitée à un apéritif préparé par les collaborateurs, sur la place devant l'entrée de l'administration.

SECTION II : OEUVRES SOCIALES – ECOLES ET CANTINE SCOLAIRE - EGLISES & CULTES – CIMETIÈRE – POLICE – SERVICE DU FEU

Mme Elisabeth Morerod

APPRÉCIATION GÉNÉRALE

Le préavis pour la désaffectation partielle et divers aménagements du cimetière a été soumis au Conseil communal de mars 2023 et le projet a pu débiter rapidement après sa validation. Les commandes de matériel ont été effectuées rapidement et les premiers travaux sur site ont pu débiter en octobre 2023.

Au mois de novembre, après le délai légal d'annonce de la désaffectation, fixé au 31.10.2023, les travaux de désaffectation ont été réalisés.

Comme le contrat du fournisseur de repas pour les cantines scolaires est arrivé à son terme en 2023, un appel d'offres a été réalisé selon la loi sur les marchés publics et 3 prestataires ont répondu via la plateforme « Simap ». Un bureau a accompagné le groupe de travail du bureau de l'Entente pour ce projet afin d'analyser et noter les offres.

Le groupe de travail du bureau de l'Entente est toujours actif pour que l'association scolaire et d'accueil de jour puisse se développer.

Une nouvelle Travailleuse sociale de proximité a été engagée par l'Espace prévention la Côte afin de reprendre les interventions sur notre village.

PRINCIPAUX DOSSIERS TRAITÉS

- Participation aux groupes de travail du Bureau de l'Entente pour la création d'une association scolaire intercommunale et d'accueil de jour ;
- Suivi de l'appel d'offres pour les restaurants scolaires ;
- Participation aux séances du Conseil d'Etablissement ;
- Participation aux séances de la Commission bibliothèque et de l'association de la ludothèque ;
- Démarrage du projet de désaffectation et de réaménagement du cimetière ;
- Participation aux réunions et assemblées œcuméniques ;
- Lien étroit avec les Aînés et organisation des visites aux jubilaires ;
- Organisation de séances de travail en lien avec la sécurité (Gendarmerie, AVCD, GS Sécurité, TSP et Espace prévention la Côte) ;
- Gestion des dossiers en lien avec la sécurité publique et la population (déléguée à l'intégration)
- Procédure et adjudication pour la désaffectation partielle et divers aménagements du cimetière.

OEUVRES SOCIALES

ARASMAC, Association régionale pour l'action sociale Morges-Aubonne-Cossonay
Chaque commune est représentée par un membre de la Municipalité. Mme Morerod a été élue pour l'ensemble de la législature.

Les communes se sont prononcées sur plusieurs préavis et notamment certains concernant l'augmentation du nombre de places d'accueil des établissements qui dépendent du réseau AJEMA.

Le budget et les comptes ont également été validés.

Le rapport complet est téléchargeable sur notre site internet www.lonay.ch.

PERSPECTIVES D'ACTION

Participation à divers groupes de travail de l'EPSP et du bureau de l'Entente

Renforcement des échanges avec la gendarmerie et la TSP pour le maintien de l'ordre et la sécurité dans le village

Finalisation du réaménagement du cimetière

Participation à la Commission de gestion de la Paroisse catholique de Morges et ses communautés

Aînés et jubilaires

La Municipalité a encore eu le plaisir de rendre visite à ses habitants fêtant un jubilaire (90, 100 ans et plus). Ces visites sont toujours appréciées et riches en échanges.

Nous avons participé à plusieurs activités avec les Aînés et les encourageons toujours à poursuivre leur engagement. Le programme des Aînés est disponible dans l'agenda de notre site internet.

Jeunesse

La Commune de Lonay est partenaire de certaines structures, soit Univers 1028 à Préverenges (pour les jeunes de 10 à 18 ans), le Passeport-Vacances, la bibliothèque scolaire (collèges de Préverenges et des Pressoirs). Les horaires de la bibliothèque du collège des Pressoirs ont été adaptés pour accueillir les enfants durant leur pause de midi.

La ludothèque ToujouChouette est toujours active sur ses sites d'Echandens et de Préverenges. Elle organise également des après-midi jeux à Lonay, plusieurs fois dans l'année. Le rapport d'activités est téléchargeable sur notre site www.lonay.ch.

Le rapport d'activités du Passeport-Vacances peut être téléchargé sur notre site www.lonay.ch.

Univers 1028 a organisé des animations de quartiers et plusieurs événements en 2023.

Réseau Santé

La Commune de Lonay fait partie du réseau de santé Fondation La Côte et de l'Association Vaudoise d'aide et de soins à domicile (AVASAD).

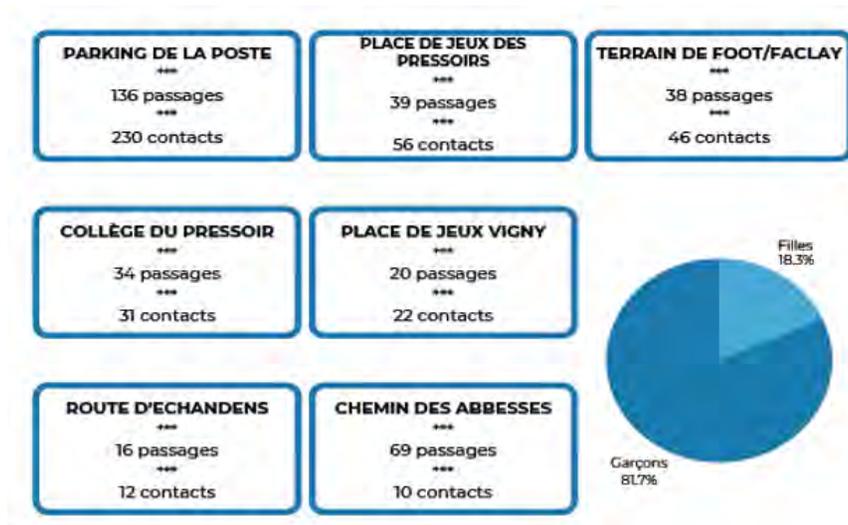
Le rapport complet est téléchargeable sur notre site internet www.lonay.ch.

Espace prévention et Travailleur social de proximité

La Commune de Lonay fait partie d'Espace prévention La Côte et une convention a été signée afin de pouvoir bénéficier des interventions de la Travailleuse sociale de proximité (TSP) dans notre village.

Afin de permettre un contact direct avec les jeunes, les TSP mettent en place une multitude de dispositifs nommés « points d'accroche ».

De la présence dans l'espace public à celle sur les réseaux sociaux, en passant par des actions de prévention ou des projets participatifs, les TSP savent s'adapter à leur public et ainsi répondre aux besoins des réalités locales.



La TSP a assuré une présence régulière sur le territoire communal dans le but de créer et maintenir les liens avec les jeunes. Elle joue également un rôle d'observatrice de la jeunesse. Elle a été particulièrement présente sur les lieux de fréquentation du public-cible tels que le parking de la Poste, les places de jeux, le chemin des Abbesses et le terrain de sport. Ainsi, durant l'année 2023, il y a eu un total de 409 contacts avec les jeunes de la région. Lors de ces multiples échanges, divers sujets ont été abordés comme principalement la présentation du rôle du TSP, la consommation d'alcool et de tabac, la réalisation de projets et les incivilités.

La TSP est également attentive aux problématiques soulevées par la Municipalité, notamment le regroupement de jeunes dans des lieux identifiés.

En 2023, les Aînés ont pu profiter des prestations proposées par ce centre de compétences régional. Le rapport complet est téléchargeable sur notre site internet www.lonay.ch.

ECOLES ET CANTINE SCOLAIRE

Bureau de l'Entente

Le bureau de l'entente est composé de huit conseillers municipaux des quatre communes, dont les quatre en charge des écoles, ainsi que du directeur de l'EPSP. Il s'est réuni à plusieurs reprises pour traiter principalement des sujets suivants :

- Budget et comptes de l'EPSP ;
- Suivi de l'appel d'offres pour les restaurants scolaires ;
- Création d'une association scolaire intercommunale.

Des groupes de travail et d'informations concernant le suivi du projet de construction du nouveau collège d'Echandens ont eu lieu en 2023.

Conseil d'établissement

Il est composé du directeur de l'EPSP, ainsi que d'une secrétaire et de 16 membres répartis ainsi :

- 4 représentants des autorités communales ;
- 4 représentants des parents d'élèves fréquentant l'établissement ;
- 4 représentants des organisations concernées par la vie de l'établissement ;
- 4 représentants des enseignants au sein de l'établissement.

Le Conseil d'établissement s'est réuni une fois en 2023.

Le rapport complet est téléchargeable sur notre site internet www.lonay.ch.

Enclassement (situation au 1^{er} octobre 2023)

En classe de 1^{ère} à 8^{ème} HarmoS, 241 élèves sont répartis de la manière suivante à Lonay (collèges des Combes et des Pressoirs) :

Nombre de classes	Élèves de Préverenges	Elèves de Lonay	Elèves d'Echandens	Elèves de Denges	Autres	Total
13	8	153	45	29	1	241

Le total des élèves scolarisés à Lonay est resté à 241, comme en 2022.

La cérémonie des promotions a eu lieu le vendredi 30 juin 2023 à Préverenges. Le discours officiel des autorités a été prononcé par M. Guy Delacretaz, Syndic de Préverenges.

Cantine scolaire et cantine communale

La cantine communale des 6^{èmes} a vu le jour à la rentrée scolaire 2022. Cet accueil supplémentaire au sein de l'infrastructure communale permet de libérer des places à l'UAPE pour le repas de midi. Les élèves accueillis sont pris en charge entre 12h et 14h et une surveillance est assurée par notre personnel de cantine ainsi que par la bibliothécaire après le repas.

En 2023, ce sont 14 élèves qui ont fréquentés la cantine communale pour prendre un repas chaud ou un pique-nique apporté par leurs soins. La prestation était ouverte à 24 élèves de 6ème année de Lonay. A la rentrée 2023, nous avons changé de fournisseur de repas pour l'ensemble des restaurants scolaires de l'EPSP. Pour des raisons d'harmonisation, le restaurateur est le même tant pour la cantine communale de 6P que pour celles de l'EPSP.

Cet appel d'offres a été réalisé en raison de la fin du contrat qui nous liait avec le précédent fournisseur. Les menus de la semaine sont publiés sur notre site internet sur la page www.lonay.ch/cantine-de-lonay.

Bibliothèque scolaire

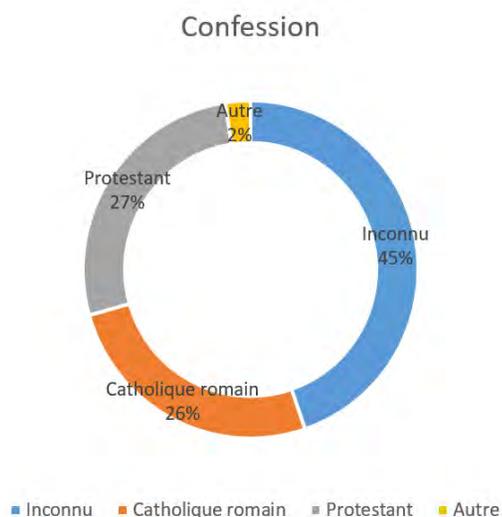
Les Municipalités de Lonay et Préverenges sont représentées au sein de la « Commission bibliothèques », ainsi que le directeur de l'EPSP, les bibliothécaires et plusieurs enseignants.

La bibliothèque de Lonay est ouverte 8h30 par semaine. Ces plages d'ouverture sont réparties sur les lundis, mercredis et vendredis.

Le rapport d'activités de la bibliothèque est téléchargeable sur notre site internet www.lonay.ch.

Eglises & Cultes

Au 31 décembre 2023, la répartition des confessions se présentait de la manière suivante :



Les confessions « inconnues » représentent en réalité les personnes qui se déclarent sans appartenance religieuse lors de leur inscription au registre du Contrôle de l'habitant.

Paroisse protestante

La paroisse dénommée « Lonay-Préverenges-Vullierens » couvre les villages d'Aclens, Bremblens, Denges, Echandens, Lonay, Préverenges, Romanel-sur-Morges et Vullierens.

Elle est administrée par Mesdames les pasteures Corinne Méan, Claudine Masson Neal et la diacre Eveline Heutmann, qui participent et animent différentes manifestations communales.

Le centre paroissial est toujours soutenu financièrement par la Commune.

De plus amples informations sont disponibles sur le site www.eerv.ch/region/morges-aubonne/lonay-preverenges-vullierens/accueil.

Paroisse catholique

La paroisse catholique comprend les communes de Morges, Apples/Bière et de Préverenges et environs. Trente-et-une Communes en font partie et ses principaux lieux de cultes pour notre région sont : l'Eglise de Morges, l'Eglise de la Longeraie, la Chapelle de Préverenges, l'Eglise de St-Prex, la Chapelle d'Aubonne, la Chapelle d'Apples et la Chapelle de Bière.

La paroisse est sous la responsabilité de l'Abbé Charlemagne Diawara-Doré (Curé modérateur) et des Abbés ; Charles Kazadi, Jean-Bosco Cishibanji Rwasha, Benoît Serge Tsunda, ainsi que des Diacres Philippe Do, Roland Muggli et Stephan Rempe, lesquels coordonnent la charge pastorale en collaboration avec les communautés lusophones, italophones et hispanophones.

Vous pouvez retrouver d'autres informations sur le lien suivant : www.cath-vd.ch/paroisses/morges/.

SOUTIENS FINANCIERS PONCTUELS

Le détail de ces informations figure dans les comptes 2023 (préavis n° 06/2024).

Cimetière

Comme chaque année, le service de voirie procède aux inhumations et assure l'entretien des chemins ainsi que des différentes installations.

L'administration communale de Lonay a eu le regret d'enregistrer 49 décès, dont 43 résidents de Lonay. Ces décès ont été recensés comme suit :

- Quarante et une incinérations à Lonay dont sept personnes qui reposent au Jardin du souvenir, cinq en tombe cinéraire à Lonay et vingt-neuf autres personnes qui reposent à l'extérieur de notre Commune ou auprès de leur famille ;
- Huit inhumations, dont deux au cimetière de Lonay. Les cinq autres personnes reposent à l'extérieur de la Commune.

Certaines personnes âgées ont dû quitter Lonay pour des maisons de retraite et nous respectons leurs dernières volontés, à savoir la mise en terre ou le dépôt des cendres au cimetière.

Le règlement du cimetière autorise également la « réservation » de concessions simples, doubles ou cinéraires et en fixe les conditions.

Préavis de désaffectation et réaménagement du cimetière

Le règlement cantonal sur les inhumations et les interventions médicales pratiquées sur des cadavres du 5 décembre 1986 stipule qu'un délai de 25 ans est nécessaire depuis la dernière inhumation avant de pouvoir procéder à une désaffectation.

Les travaux de désaffectation partielle concernent une surface d'environ 90 m², soit 30 tombes. Cette désaffectation devrait permettre d'avoir assez de tombes à disposition jusqu'à la prochaine, prévue en 2033 - 2035.

Dans le cadre de ce projet, en 2023, nous en avons posé un revêtement sur certaines allées en gravier du cimetière, acheté un système d'abaissement des cercueils permettant de ne mobiliser qu'un seul employé de la voirie durant les cérémonies de mise en terre. La fin des travaux et aménagements sera effectuée en 2024. Des emplacements pour les décorations privées au columbarium seront installés.

POLICE

Dénonciations

Plusieurs actes de vandalisme ont été recensés en 2023 (1 en 2022) pour lesquels des plaintes ont été déposées. Il s'agit principalement de tags, abandon de déchets, mobilier urbain cassé, souillage de la voie publique et trouble de l'ordre et de la tranquillité publics. Les faits se sont principalement déroulés sur le début de l'année 2023, au complexe de la Poste 10-12 et dans le quartier autour du Collège et de la Maison des Pressoirs.

Certains auteurs des faits ont pu être identifiés, mais comme il s'agit de prévenus mineurs, les affaires ont été classées sans suite par le Tribunal des mineurs. Un seul prévenu majeur a pu être identifié et le dossier se poursuivra en 2024.

Suite à ces multiples déprédations, plusieurs mesures ont été prises par la Municipalité afin de remédier à la situation. Parmi elles, nous pouvons citer :

- Mise à ban de la parcelle du complexe de la Poste 10-12, afin d'interdire le passage à quiconque

(ayant-droits exceptés) sur les lieux. La Municipalité est seule apte à définir qui sont les « ayant-droits » lors de dénonciation. Cette mise à ban permet ainsi à la Police cantonale d'intervenir plus facilement sur le site.

- Présence journalière sur une certaine période de la Gendarmerie afin d'identifier les auteurs de troubles et les faire quitter les lieux.
- Augmentation de la présence de GS Sécurité dans le parking de la Poste 10-12.
- Interventions accrues de la Travailleuse Sociale de Proximité (TSP) dans le quartier Poste/Pressoirs afin de sensibiliser les jeunes.
- Installation d'une porte de garage afin de privatiser le 2e sous-sol du parking de la Poste 10-12, en fin d'année 2023 (voir chapitre « Bâtiments » pour plus de détails).

Entreprise privée de sécurité

L'entreprise GS Sécurité poursuit ses prestations sur le territoire de Lonay en réalisant des rondes hebdomadaires à proximité des bâtiments communaux.

Leur présence a permis d'identifier certains auteurs de faits. Ils ont ainsi pu être pris en charge directement par la police cantonale. Comme indiqué ci-dessus, des interventions supplémentaires ont à nouveau eu lieu en début d'année 2023 suite à une recrudescence de cas de vandalisme.

Par ailleurs, cette société est mandatée par les sociétés locales, afin de gérer le stationnement lors de grandes manifestations et/ou lorsque plusieurs événements, de différentes sociétés, se déroulent en même temps au Centre sportif. Ces mandats sont financés partiellement par la Municipalité, en fonction des cas.

Répartition des coûts de la sécurité

Les différents acteurs en charge de la sécurité à Lonay se répartissent de la manière suivante :

Qui	Missions	Périodes	Lieux	Frais 2023
Police Cantonale	Ensemble des tâches liées à la sécurité prévues par la loi (LOPV)	365j/365j 24h/24h	L'ensemble du territoire communal	456'751.- <i>(415'891 en 2022)</i>
Assistant de sécurité Préverenges	Stationnement, patrouilles, enquêtes naturalisations, écoles.	Lu au Ve de 08h00 à 17h00. Passages aléatoires le week-end et le soir	L'ensemble du territoire communal	36'026.20 <i>(36'692 en 2022)</i>
GS Sécurité SA	Surveillance des bâtiments et biens communaux	Nuits de jeudi à dimanche (horaires aléatoires). Ponctuellement selon demandes de la Municipalité	Tous les bâtiments et terrains communaux	26'385.80 <i>(28'594 en 2022)</i>
Police population	Diffuser les messages de prévention. Signaler à la police tous délits. Entraide entre voisins lors d'absences.	365j/365j 24h/24h	L'ensemble du territoire communal	

Police-population

Le constat est toujours positif. Les informations de la Police à la population se font directement.

Le poste mobile s'est déplacé 4 fois sur le territoire de Lonay en 2023 (contre 6 en 2022). Après chaque passage, un bref compte-rendu est transmis au Greffe municipal.

Commission de police

Les membres de cette commission sont : Mme Elisabeth Morerod, Présidente et Conseillère municipale, ainsi que MM. Yves Furer, Syndic, et Vincent Antonioli, Conseiller municipal. Cette commission s'est réunie à 10 reprises en 2023 (5 fois en 2022) pour traiter 92 dossiers (114 en 2022).

Sa principale mission consiste à officier comme organe de recours contre les décisions d'amendes d'ordre et de rendre des ordonnances pénales dans le cadre d'infractions commises sur des parcelles privées mises à ban.

Association vaudoise des communes délégatrices (AVCD)

Lonay a rejoint cette association au 1er janvier 2023. Elle a pour but de défendre les intérêts des Communes qui n'ont pas de police municipale, mais qui ont un partenariat avec la Police cantonale vaudoise pour l'ensemble des tâches liées à la sécurité, selon la loi sur l'organisation policière vaudoise (LOPV).

Dans ce cadre, le Président de ladite association rencontre régulièrement la Commandante de la Police cantonale. En fonction des thèmes abordés, nous sommes conviés à participer à ces séances. Cela ne s'est pas fait sur 2023, mais nous restons en contact régulier avec l'AVCD pour les aspects liés à la sécurité publique.

Sécurité municipale

La sécurité municipale est toujours assurée par les Assistants de Sécurité Publique (ASP) de la Commune de Préverenges.

Un avenant à la convention a été signé afin d'adapter le tarif horaire et a pris effet au 1er janvier 2023.

Un nouvel ASP a été engagé par la Commune de Préverenges au 1er octobre 2023. La Municipalité de Lonay l'a rencontré à l'occasion de son assermentation en date du 9 octobre 2023.

Criminalité

Les statistiques de la Police cantonale vaudoise font ressortir 424 événements (352 en 2022), dont les principaux sont représentés ci-dessous :

56	ESCORTE
29	LITIGE
23	INDIVIDU PERTURBE
22	TROUBLE DE LA TRANQUILLITE / NUISANCE
16	ANIMAUX
16	VÉHICULE SUSPECT
14	INDIVIDU PERTURBÉ
14	DEMANDE D'AMBULANCE
14	DOMMAGE À LA PROPRIÉTÉ

Chiens

Au 31 décembre 2023, 157 chiens (156 en 2022) sont inscrits à la Commune de Lonay.

SERVICE DU FEU SIS MORGET

Mot du Président du CODIR, M. Yves Schopfer :

Le Comité de Direction s'est réuni pour 9 séances ordinaires et a participé à 2 séances du Conseil Intercommunal.

La composition du CODIR a été modifiée et, en mai 2023, nous avons accueilli Monsieur Luc-Francis Martignier, Municipal à Vullierens, représentant l'OI Senoge-Arenaz.

Durant l'année 2023, des membres du CODIR et de la Municipalité de Morges se sont rencontrés à plusieurs reprises afin de trouver une solution, soit un nouvel emplacement pour accueillir la future caserne principale. Nous avons aussi travaillé sur la modification des statuts afin d'incorporer un montant sur le plafond d'endettement, selon la loi sur les communes. Un préavis dans ce sens sera présenté en début 2024.

Une délégation de l'Etat-Major et du CODIR s'est attelée à la recherche d'un nouveau permanent à 50% pour le poste de préposé à la communication. Nous sommes très heureux d'accueillir Sarah Susuri pour janvier 2024. Nous profitons de remercier notre secrétaire à 50%, Madame Isabelle Cappellaro, pour ses 17 ans au service du SIS (Siscum et Morget). Nous aurons la chance de pouvoir continuer à collaborer avec Isabelle en 2024, puisqu'elle reste au poste de secrétaire pour le CODIR et l'Etat-Major.

L'OI DAP DISSY a déménagé dans ses nouveaux locaux à Yens en fin d'année, pour le plus grand plaisir des sapeurs qui y sont incorporés. Nous pouvons relever que les 3 sites DAP du SIS Morget sont dans des locaux neufs et adaptés.

Le CODIR a soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale les préavis :

- Sur les comptes 2022
- Sur le budget 2024
- Sur le nouveau règlement du personnel du SIS Morget

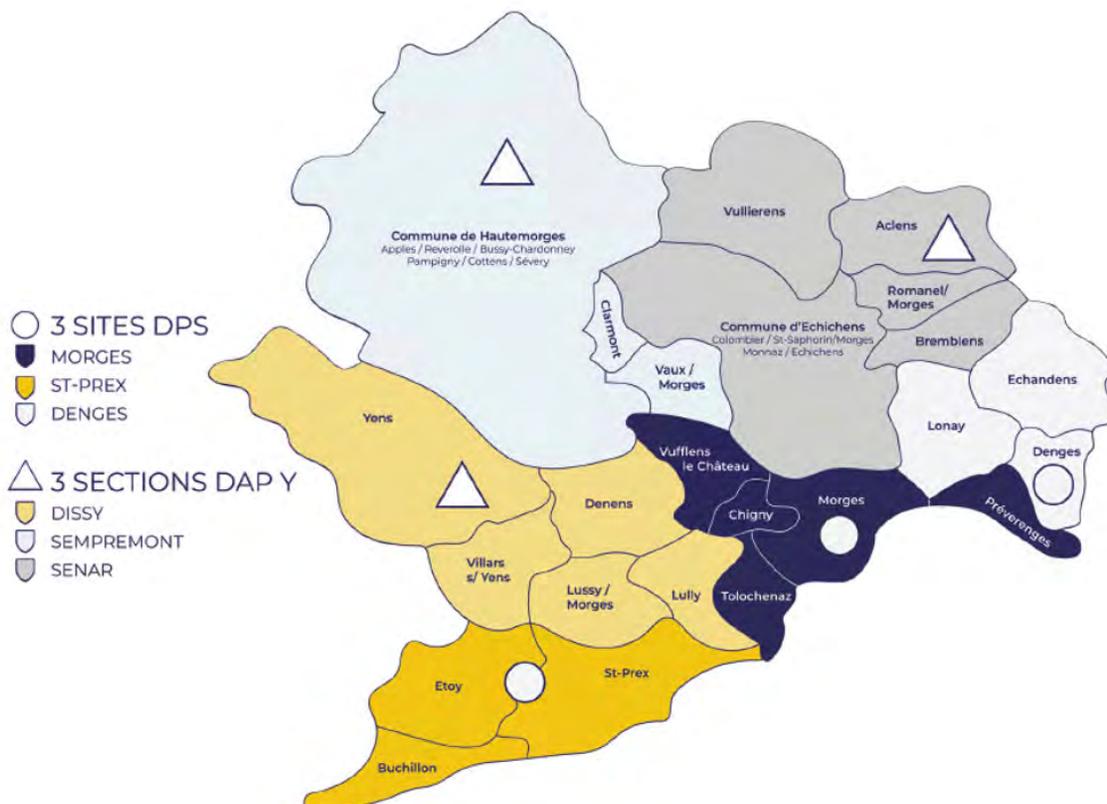
De plus, les membres du CODIR se sont partagés diverses tâches et ont honoré divers rendez-vous en lien avec des dossiers spécifiques à chaque dicastère. Le CODIR s'est également réparti tous les exercices de fin d'année afin de faire la remise des promotions.

Sur le plan financier, le bouclage des comptes de l'exercice 2022 a confirmé, à l'instar de ces dernières années, que la volonté de maîtriser les coûts reste un souci permanent à tous les niveaux. Je tiens à remercier notre quartier-maître, Monsieur Nicolas Houlmann pour sa bonne collaboration et son excellent travail.

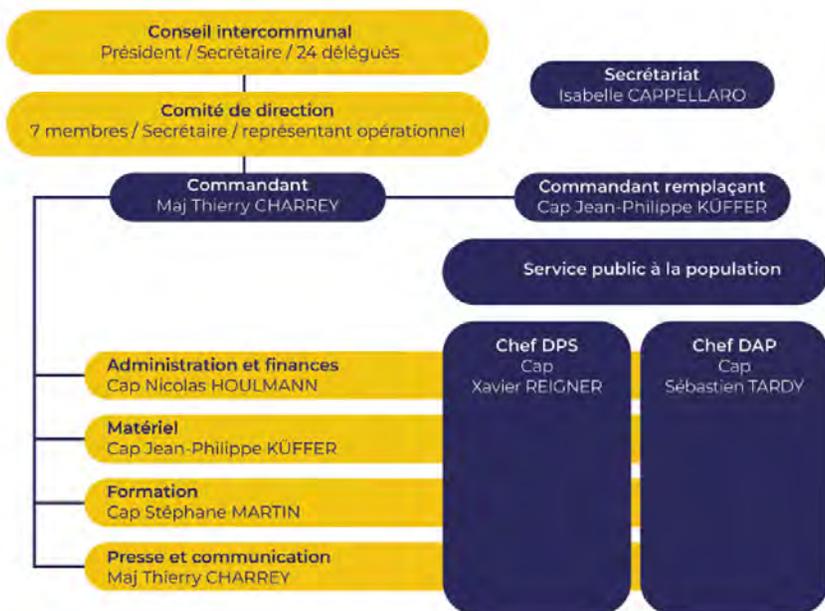
Le CODIR tient aussi à remercier tous les permanents ainsi que l'Etat-Major qui travaillent au bon fonctionnement opérationnel du SIS Morget. Nous tenons également à remercier l'ensemble des intervenants qui, durant toute l'année, prennent du temps pour le SIS Morget.

Le CODIR tient à remercier sincèrement toutes les personnes qui se sont engagées à la bonne marche du SIS Morget durant cette année 2023, et à ceux qui ont décidé de mettre fin à leur activité de sapeur-pompier.

Organisation générale :

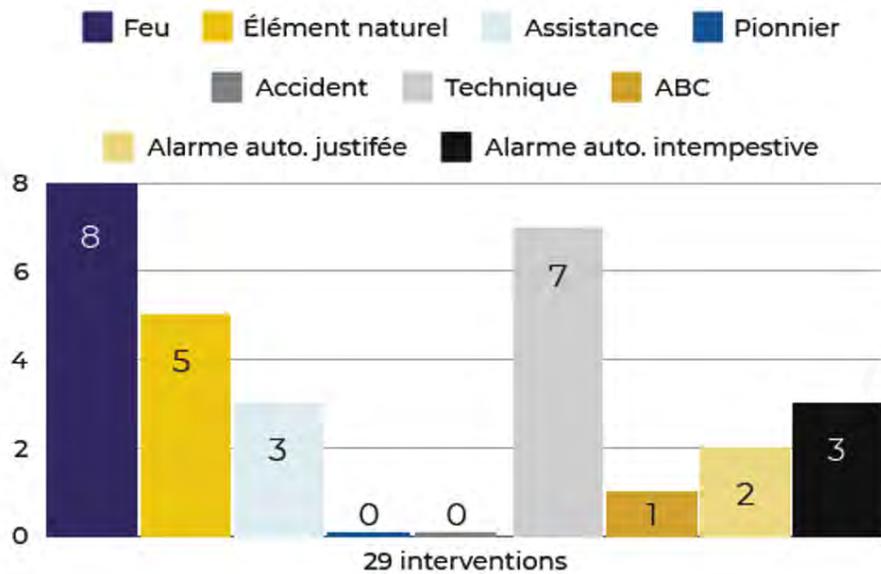


Organigramme du SIS Morget :



Interventions pour l'OI de Denges :

OI Denges



Le rapport complet est téléchargeable sur notre site www.lonay.ch.



SECTION III : BÂTIMENTS ET TERRAINS DE SPORTS – URBANISME DOMAINES, PARCS ET PROMENADES & FONTAINES – ECLAIRAGE PUBLIC – FORÊTS – DÉVELOPPEMENT DURABLE

Mme Christel Détraz

APPRÉCIATION GÉNÉRALE

Au cours de l'année 2023, il a été question de poursuivre la réalisation de nombreux projets. En ce qui concerne notre patrimoine, l'intention est de l'entretenir et de le préserver ainsi que de gérer nos bâtiments et nos infrastructures de manière efficiente et durable.

La fin de l'hiver 2022-2023 a heureusement été moins complexe que prévu en matière de gestion de l'énergie ce qui a permis d'éviter la mise en œuvre des plans liés à la crise énergétique dont les délestages et l'activation du PRU (Point de Rencontre d'Urgence).

Les départs à la retraite du Responsable de la conciergerie ainsi que d'une collaboratrice de ce service ont permis de mettre en place une nouvelle organisation avec le service de voirie permettant une collaboration efficace au sein de ces deux entités dont les fonctionnements étaient jusqu'alors relativement cloisonnés.

Enfin diverses étapes ont permis la validation de notre Plan Energie et Climat Communal dont la mise en œuvre est prévue jusqu'en 2026.

PRINCIPAUX DOSSIERS TRAITÉS

- Gestion de la crise énergétique – Stratégie pour limiter la consommation d'énergie ;
- Nouvelle gérance communale ;
- Validation cantonale et mise en œuvre du Plan Energie et Climat Communal ;
- Rédaction du préavis pour l'optimisation de l'éclairage public ;
- Attribution du mandat d'architecture et direction de travaux pour la rénovation de la Poste 10-12 et démarrage du projet ;
- Recrutement pour le remplacement du Responsable de conciergerie (retraite en août 2023) ;
- Mise en place du service des « Bâtiments et Espaces publics » ;
- Participation au Comité Politique (COPOL) Environnement de Région Morges ;
- Participation aux séances du bureau de l'Entente (EPSP).

PERSPECTIVES D'ACTION

Poste 10 : démarrage de la rénovation du Complexe

Fin du mandat de l'entreprise de nettoyages et réorganisation interne de certaines tâches (administration, Chérard 22, WC Publics et abribus)

Intégration des aspects liés au développement durable dans l'ensemble des projets communaux

Mise en œuvre des mesures du PECC

Mise en œuvre de mesures efficaces en matière de gestion de l'éclairage public

Etablissement d'un schéma directeur des bâtiments communaux

Inventaire des arbres remarquables et révision du règlement sur les arbres

Assainissement des vestiaires du Centre sportif et travaux d'entretien de la Halle de sport

Etude pour raccordement au chauffage à distance des bâtiments communaux proches du Ch. de la Poste

BÂTIMENTS

Gestion de la crise énergétique

Les mesures d'économie d'énergie mise en place fin 2022 ont été poursuivies jusqu'à fin mars 2023. L'extinction des luminaires dans les zones résidentielles sans passage piéton a été pérennisé.

Nouvelle gérance immobilière

La gérance Naef a repris la gestion des bâtiments locatifs au 1er janvier 2023, à notre pleine et entière satisfaction.

Plusieurs rencontres ont eu lieu durant l'année afin de coordonner les différents aspects liés à nos bâtiments (changements de locataires, travaux, etc.). Ces séances ont également été l'occasion d'échanger sur le fonctionnement entre nos services et la gérance.

Remplacement du Responsable de conciergerie

Comme indiqué au chapitre « Ressources humaines », les services de voirie et de conciergerie ont fusionné pour devenir les « Bâtiments et Espaces publics », en date du 1er juillet 2023.

Cette nouvelle organisation a été pensée dans le cadre du recrutement pour le remplacement du Responsable de conciergerie qui a pris sa retraite en août 2023, après 38 ans de carrière. Afin de reprendre le flambeau, un Adjoint Bâtiments et Espaces publics (BEP) a été engagé et ses tâches sont principalement affectées à l'entretien des bâtiments.

Le nouveau service est donc sous la supervision du Chef de voirie (nouvellement nommé « Chef des Bâtiments et Espaces publics ») et de l'Adjoint BEP. Dans ce cadre-là, la coordination des équipes a pu être repensée afin de garantir une bonne collaboration interservices. De plus, les échanges et la communication avec les services administratifs est simplifiée. Enfin, cela permet également de coordonner les interventions des entreprises sur notre territoire et dans nos bâtiments, lorsque cela s'avère nécessaire.

Ce changement n'a cependant pas modifié les dicastères de la Municipalité. En effet, Mme Christel Détraz reste responsable des aspects liés aux bâtiments et M. Vincent Antonioli de ceux en lien avec la voirie et les routes.

Intempéries

En date du 22 juin 2023, notre région a été touchée par une forte tempête qui a causé passablement de dégâts.

Lonay n'a pas été épargné et les éléments que nous pouvons principalement citer sont :

- Complexe de la Poste 10-12 : chaises de jardin envolées, stores cassés, faux-plafond arraché ;
- Panneau « Historika » arraché ;
- Pilier public de la Tuilière envolé ;
- Tuiles arrachées sur le toit du Temple ;
- Dégâts divers en forêts.

Le nécessaire a été fait pour la remise en état des lieux et les frais y relatifs ont été pris en charge par l'assurance ECA.

Gestion des clés, mise en passe électronique

Le lien entre la borne de mise à jour du Centre sportif et le programme informatique à l'administration, qui était rompu suite au changement de système de téléphonie, a pu être rétabli en mars 2023, grâce à l'intervention de notre informaticien.

Suite à la foudre qui s'est abattue sur les serrures des courts de tennis, notre serrurier et un électricien ont été mandatés et ont pu régler ce problème en avril 2023.

La serrure du bureau de la Bourse a été modifiée en avril 2023 afin de pouvoir fermer ce local à clés pour des raisons de confidentialité notamment.

Administration communale, Poste 12

L'entreprise en charge de l'entretien des bureaux de l'administration a terminé son mandat le 31 décembre 2023. En effet, malgré plusieurs rencontres avec l'entreprise, ses services n'étaient pas satisfaisants et nous

avons pris la décision de mettre un terme à la collaboration avec celle-ci. Un appel d'offres a donc été réalisé et une nouvelle entreprise sera mandatée dès le 1er janvier 2024 pour ces prestations.

Bâtiment de la voirie

La convention pour la location d'une partie de la parcelle où se situe ce bâtiment est louée à l'entreprise Goutte Récupération pour du dépôt de marchandise. Cette convention a été renouvelée pour l'année 2023.

Le cylindre de la porte d'entrée a dû être changé suite à la perte des clés d'un collaborateur, en fin d'année 2023. Au vu de l'ancienneté et de l'avenir incertain de ce bâtiment, il a été décidé de ne pas installer de système électronique comme sur les autres bâtiments publics mais un système mécanique. En effet, les coûts liés à l'installation électrique auraient été trop onéreux et les travaux à réaliser trop conséquents.

Des travaux ont dû être effectués sur la conduite de gaz approvisionnant le bâtiment, une fuite ayant été signalée par le SI de Lausanne.

La Poudrière

Ce bâtiment n'appelle pas de commentaires particuliers pour l'année 2023.

Maison des Pressoirs

Cette salle rencontre toujours un vif succès et beaucoup de demandes sont faites à l'administration pour la louer. En 2023, elle a été utilisée 57 fois pour les manifestations officielles et privées (36 fois en 2022). Ce chiffre ne tient pas compte des séances administratives et des réservations pour les répétitions des spectacles des sociétés locales.

Le piano à queue de la salle Bidal a été révisé en 2023 et un accordage du piano droit a également été effectué cette année.

Le système de fermeture de la porte d'entrée a été modifié afin de renforcer la sécurité du bâtiment. En effet, suite aux déprédations survenues en début d'année 2023 (voir chapitre « Police »), nous avons constaté que le système en place n'était pas suffisamment fiable et que la porte pouvait s'ouvrir en forçant sur la poignée. Cela est dû au fait que la porte a été intégrée au plan de fermeture SEA (électronique) en 2020 et qu'il a été difficile, à l'époque, de l'équiper d'une installation électrique suffisamment solide.

Centre sportif – Zone du Parc

Comme les années précédentes, il arrive régulièrement que les installations, en particulier les portes, soient abîmées. Les dégâts commis dans ce contexte ont été réparés et refacturés aux clubs sportifs concernés.

Divers petits travaux d'entretien ont été effectués dans les locaux ainsi que sur l'ensemble du complexe sportif, certains par nos services des Bâtiments et espaces publics.

Les WC publics liés à la buvette sont systématiquement fermés durant la pause hivernale du football.

Un préavis pour l'optimisation des infrastructures du Centre sportif a été soumis au Conseil communal en décembre 2023, mais celui-ci a été refusé.

Le Service des Bâtiments et Espaces publics effectue deux tontes par semaine du terrain en herbe, lors de la saison de football. En outre, ce service surveille et traite, lorsque cela s'avère nécessaire, ledit terrain.

Halle de sport

Les engins gymniques sont régulièrement contrôlés (sécurité) par une entreprise spécialisée et renouvelés si nécessaire.

La salle est régulièrement occupée par les sociétés locales pour des entraînements spécifiques. La priorité étant donnée aux écoles pour son utilisation.

En 2023, le local à vélo (petite salle sous la halle de sport) a été loué à 64 reprises pour des événements privés (43 en 2022).

Un préavis pour la rénovation de la Halle de sport a été soumis au Conseil communal en décembre 2023,

mais celui-ci a été refusé. Une étude CECB+ a été commandée en automne 2023 afin de faire le bilan énergétique et envisager une rénovation énergétique et complète de l'enveloppe du bâtiment.

Chemin de la poste 10

Un changement de locataire est intervenu dans le 3.5 pièces au 1er étage, au 15.11.2023. Après la réalisation de travaux de carrelage et de rafraîchissement, il a été reloué, dès le 01.03.2024 avec un réajustement du loyer.

Un local libre est loué depuis le 16.03.2023.

Des actes de vandalisme ont été constatés, à plusieurs reprises, dans le parking souterrain de l'immeuble (déchets abandonnés, présence de jeunes qui fument, déprédations diverses, etc.). Le début d'année 2023 a été particulièrement mouvementé à ce sujet (voir le chapitre « Police » pour plus de détails).

Dans le cadre du préavis de rénovation du complexe, depuis mi- novembre 2023, l'accès au 2ème sous-sol a été sécurisé par une porte automatique. Suite à ces travaux, le tarif de location des nouvelles places a été augmenté.

Au 31 décembre 2023, 4 places de parc étaient vacantes.

Le service de conciergerie est toujours assuré par un couple de locataires.

Suite à un choc d'une entreprise de livraison, des plaques de faux-plafond sont tombées dans la cour d'accès aux commerces du bâtiment, en date du 26 décembre 2023. Comme ces éléments font partie du projet de rénovation du complexe, il a été décidé de ne pas les remettre en place

Rénovation du Complexe

Dans le cadre du projet de rénovation du complexe, un appel d'offres sur invitation a été réalisé auprès de trois bureaux concernant le mandat de d'architectes et direction de travaux. Seuls deux bureaux ont répondu à notre demande et le marché a été attribué au bureau REGO à Denges en mars 2023.

Plusieurs séances ont été organisées entre nos services et le bureau REGO durant l'année, afin de démarrer le projet.

Afin de privatiser le 2e sous-sol du parking, une porte de garage a été installée. Les locataires de places de parc ont reçu des télécommandes permettant l'ouverture de ladite porte. Cette installation était prévue dans le cadre du projet de rénovation. Cette installation a été anticipée également en lien avec les multiples déprédations survenues dans ce parking (voir chapitre « Police »).

La majorité des mandats relatifs aux travaux ont été adjugés en fin d'année 2023 et la suite de la rénovation se poursuivra dès janvier 2024.

Chemin de la Poste 8

Le service de conciergerie est toujours assuré par un couple de locataires du chemin de la Poste 10.

Un digicode a été installé avec le changement du cylindre principal.

Le service des Bâtiments et espaces publics a repris un garage afin d'entreposer du matériel.

Une des anciennes propriétaires est décédée en fin d'année 2023, libérant ainsi son appartement. Le droit d'habitation dont elle bénéficiait suite à l'acquisition du bâtiment est donc caduc.

Le droit d'habitation en faveur de la seconde ancienne propriétaire est toujours en vigueur. Une place de parc lui est par ailleurs mise à disposition pour ses visiteurs (CMS, proches, personnel médical, etc.).

Place de l'Eglise 3 – Maison de Commune

La Maison de Commune est toujours louée à une fiduciaire privée. Ce bâtiment n'appelle pas de commentaires particuliers pour l'année 2023.

Route de la Chérard 22 – Vieux collège

Aucun changement de locataire n'a été enregistré sur l'année 2023 et le service de conciergerie est effectué par une entreprise spécialisée.

Divers travaux d'entretien usuels ont été réalisés ainsi qu'une réparation de la chaudière et le remplacement de la chaufferie.

Comme pour l'administration communale, l'entreprise en charge de l'entretien du bâtiment a terminé son mandat le 31 décembre 2023. Un appel d'offres a donc été réalisé et une nouvelle entreprise sera mandatée dès le 1er janvier 2024 pour ces prestations.

Ruelle Merloz 1

Aucun changement de locataire n'a eu lieu en 2023.

Différents travaux d'entretien usuels ont été réalisés.

Route des Pressoirs 4

Aucun changement de locataire n'a eu lieu en 2023.

La rénovation de la cuisine du restaurant du Mont Blanc a été effectuée ainsi que différents travaux d'entretien usuels. Malheureusement, après avoir déposé les anciens meubles, le locataire et la commune se sont rendus compte qu'il était nécessaire de remplacer le carrelage. Ces travaux n'étaient initialement pas prévus et un dépassement budgétaire est signalé dans les comptes pour ce poste.

Eglise

En raison de la tempête survenue en juin 2023, des tuiles du toit se sont envolées. Elles ont été remplacées par une entreprise spécialisée.

La préparation des cultes et les nettoyages sont assurés par deux collaborateurs auxiliaires, depuis le 1er septembre 2023. Cette nouvelle organisation a permis de soulager l'intendante des travaux lourds et donne entière satisfaction.

BÂTIMENTS SCOLAIRES

Collège des Pressoirs

L'entretien annuel de l'ascenseur du collège, selon le contrat d'entretien, a été réalisé et les pièces nécessaires ont été changées.

Un nouveau contrat d'entretien de l'éclairage de secours a été conclu. Le remplacement des extincteurs a également été effectué.

Une fissure sur le plafond de la Cantine a été constatée fin 2023. Une entreprise spécialisée a été mandatée afin de d'en rechercher l'origine et d'envisager des travaux d'assainissement. La remise en état sera effectuée en 2024.

Divers autres travaux d'entretien ont été effectués dans ce bâtiment durant l'année 2023.

Collège des Combes

Les cours de yoga continuent dans la salle de rythmique. Ils ont lieu les lundis soir.

Des cours de Capoeira sont donnés depuis 2023 au collège des Combes, les jeudis, de 17h à 18h (excepté durant les vacances scolaires).

Le réfrigérateur de l'appartement de fonction a été remplacé en début d'année 2023

Divers travaux d'entretien ont été effectués dans ce bâtiment durant l'année 2023.

DOMAINES

Vignes communales

L'entretien de la vigne de la Condémine est assuré par M. Jean-Charles Détraz, viticulteur.

La récolte est livrée à la Cave de La Côte qui assure, entre autres, la vinification du vin de la Commune.

Année	Chasselas (blanc)	Garanoir (rouge)
2017	5'224 kg	4'650 kg
2018	5'115 kg	4'417 kg
2019	4'882 kg	4'165 kg
2020	4'650 kg	4'185 kg
2021	4'650 kg	4'185 kg
2022	4'295 kg	3'450 kg
2023	5'115 kg	4'060 kg

La traditionnelle vente de vin de commune a eu lieu les 2 et 3 juin 2023.

Réserve naturelle du Bomelet

Les journées d'entretien de mars et novembre ont été organisées comme à l'accoutumée. Une petite délégation du comité de Lonature entretient régulièrement la réserve naturelle du Bomelet.

Organisées par l'association Lonature, ces activités s'inscrivent dans l'entretien et la protection de la réserve du Bomelet. La Municipalité participe, dans la mesure du possible, régulièrement aux assemblées, ainsi qu'aux journées d'entretien.

Le résumé complet des activités de l'association est disponible sur www.lonature.ch.

Forêts communales

Plusieurs évènements climatiques sont survenus durant l'année ce qui a eu un effet négatif sur les forêts et a compliqué la gestion forestière. Deux importants épisodes de vents violents ont fait des dégâts dans toute la région, au début du printemps et au mois de juin. Une vague de chaleur s'est ensuite installée ; la Suisse a connu le 5e été le plus chaud depuis le début des mesures. C'est donc la deuxième année consécutive que la moyenne de chaleur en été enregistré est d'au moins 1,6°C supérieure à la norme. Il en est de même pour le manque de précipitation estivale enregistré dès le mois de juin. Fin août commence une longue période de forte précipitation largement au-dessus de la norme. Coupellé à quelques épisodes de fort vent, de nombreux arbres ont versés et plusieurs inondations sont survenues sur l'ensemble du territoire. (Office fédéral de météorologie et de climatologie MétéoSuisse, Bulletin climatologique année 2023)



Les effets se font ressentir sur les principales essences forestières où l'on observe une augmentation de dépérissement des hêtres, frênes, sapins, épicéas et même le chêne. L'accumulation des périodes de chaleur, de déficit hydrique et de rafale de vent ont contribué à une forte pullulation du bostryche typographe et de scolyte du sapin blanc. Plusieurs coupes forcées (non planifiées) ont dû être réalisées en plus des exploitations de chablis éparses et de sécurisation des infrastructures (ex : sentier, refuge) tout au long de l'année. Que ce soit pour la lutte sanitaire ou la sécurisation.

Les prix de vente du bois résineux ont baissé continuellement tout au long de l'année et particulièrement pour les qualités inférieures de bois de sciage. Les prix de vente gros bois et de belle qualité ont été moins impactés par la baisse des prix. Les volumes de bois d'épicéa bostrychés venus sur le marché ont fortement augmenté d'un coup ce qui a encombré le marché du bois de sciage bostryché, de bois d'industrie résineux et de bois de déchetage résineux et ainsi fait baisser les prix de vente.

Les prix de vente de bois feuillus se portent mieux, avec une hausse du prix moyen des grumes de hêtre et du bois de feu. Les prix des autres assortiments restent constants et la demande est forte.

Le mois d'août a été marqué par l'arrivée d'une nouvelle garde forestière, Mélanie Ledoux à la suite du départ de Yann Bornand, garde forestier du Triage de la Senoge depuis 2010.

Exploitation des bois

Une coupe de bois a eu lieu dans le bois du Faclay pour sécuriser les diverses structures d'accueils. Diverses autres exploitations ciblées pour évacuer des arbres tombés suite aux rafales ont été réalisées au courant de l'année.

Possibilité de coupe annuelle : 80 m³

Volume exploité : 34 m³

Plan de situation des exploitations de bois 2023



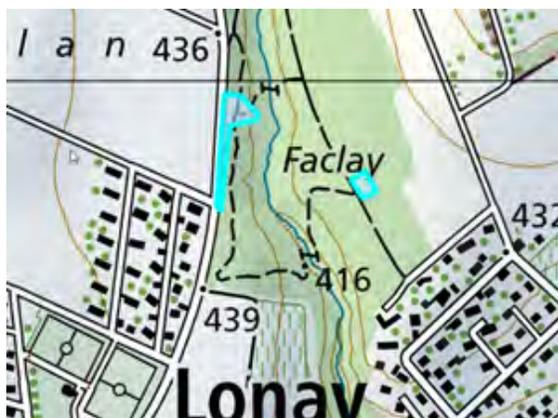
Soins aux jeunes peuplements

Les soins aux jeunes peuplements regroupent toutes les interventions forestières partant du recrû (quelques centimètres) à environ 10cm de diamètre.

Ces soins permettent de favoriser des arbres possédant les qualités désirées tel qu'un tronc rectiligne, stable tout en supprimant les arbres ne possédant pas les critères voulus. La santé des arbres, les essences adaptées à la station forestière et aux changements climatiques sont prisent en compte.

Plantation : pas de plantation réalisée en 2023

Soins aux plantations : 3'200 m²



Places de jeux et espaces verts

L'entretien courant a été réalisé dans les places de jeux et les espaces verts.

Diverses déprédations ont été constatées notamment à la place de jeux des Pressoirs (pavés arrachés, fontaine endommagée, abandon de déchets). Les BEP font des passages réguliers, en particulier les lundis, pour remettre en état les lieux si cela s'avère nécessaire. En fonction des cas, des plaintes sont déposées.

Eclairage public

Un préavis pour l'optimisation de l'éclairage public a été soumis au Conseil communal en octobre 2023. L'entreprise Duvoisin-Groux a été mandatée pour nous assister dans ce projet et pour les aspects liés à l'installation. Un appel d'offres sera réalisé pour la fourniture des luminaires, en début d'année 2024.

Ce projet a pour but de réduire la consommation énergétique et la pollution lumineuse, tout en respectant les recommandations et les normes en vigueur.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Plan Energie et Climat Communal

La Municipalité de Lonay a finalisé et approuvé le Plan Energie et Climat Communal (PECC) en collaboration avec Région Morges. Le Canton l'a pour sa part validé en juin 2023.

Une séance d'information à la population a été organisée en début d'année 2024.

Région Morges

Région Morges a piloté l'action Group-IT panneau solaire, initiative de promotion des panneaux solaire à laquelle :

- 550 personnes ont participé aux séances d'information dont 45 habitants de Lonay,
- 339 bâtiments ont obtenu une pré-évaluation gratuite, dont 34 à Lonay (20 maisons individuelles et 14 Immeubles/PPE),
- 226 bâtiments ont participé à l'appel d'offre dont 28 à Lonay (19 maisons individuelles et 9 PPE).

Dans la continuité, une seconde action GROUP-IT Rénovation a été menée afin d'encourager les propriétaires, ayant participé à la première action, à rénover leurs bâtiments. 91 bâtiments ont fait partie de cette démarche dont 6 bâtiments à Lonay.

Subventions communales pour le développement durable

Afin de soutenir et d'encourager la réalisation de projets sur le territoire lonaysan, un fond, ainsi qu'une directive municipale concernant les subventions en matière d'énergie renouvelables, d'efficacité énergétique des bâtiments et de durabilité est entrée en vigueur en janvier 2023.

Pour l'ensemble de l'année 2023, le montant total des subventions allouées se monte à CHF 34'170.-.

Repair Café

Repair Café 2023 en bref :

- 6 dates
- 87 demandes de réparation (sur 5 événements)
- 59 réparations effectuées, soit 2/3 des objets + quelques-uns en attente de pièces
- 16 objets irréparables
- 2 objets non réparés (pas les compétences ou l'outillage)

Pour rappel, le Repair Café est un événement permettant aux citoyens de faire réparer gratuitement* leurs objets défectueux – pour autant que ceux-ci soient réparables – par une équipe de bénévoles, tout en échangeant autour d'un café ou en apprenant à réparer (*sauf éventuelles pièces de rechange).

Les objets pris en compte sont l'électroménager, la couture, les réparations électriques, mécaniques, électroniques, informatiques, les objets en bois.

Le Repair Café fonctionne grâce à la disponibilité d'une quinzaine de bénévoles fidèles, au soutien de la Commune et l'excellente collaboration avec le Service de Voirie et l'Administration communale.

Une page dédiée à cette initiative a été mise en ligne sur notre site internet, sur laquelle vous pouvez retrouver toutes les informations utiles : www.lonay.ch/repair-cafe.

SECTION IV : TRANSPORTS PUBLICS – AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE – POLICE DES CONSTRUCTIONS – SALUBRITÉ – INFORMATIQUE

M. Joël Henneberger

APPRÉCIATION GÉNÉRALE

Cette année encore, les demandes liées à la police des constructions ont occupé activement le service technique afin de répondre aux demandes dont la complexité augmente avec le temps. Les compétences techniques internes ont permis d'y répondre et offrir des prestations de qualité à nos citoyens.

En matière d'aménagement du territoire, cette année a permis de franchir une étape importante dans le cadre de la planification du développement communal au travers de la mise à l'enquête du PA En Carouge.

La mise en œuvre de la stratégie régionale de gestion des zones d'activités à l'échelle de notre territoire s'est précisée au travers des études menées dans le cadre du SSSA « Morges Est » regroupant les communes de Préverenges, Denges et Lonay.

En matière de transports publics, le nouveau réseau mis en place en 2022 apporte des résultats positifs en matière de fréquentation détaillés ci-après.

PRINCIPAUX DOSSIERS TRAITÉS

- Analyse, contrôle et suivi des dossiers de la Police des constructions ;
- TPM, adaptations du réseau selon la vision 2030 ;
- Révision du PACom et études concernant le développement des zones d'activités ;
- Finalisation et mise à l'enquête du PA En Carouge ;
- Mise en place d'un règlement concernant la taxe sur les équipements communautaires ;
- Participation au Comité Politique (COPOL) Urbanisation de Région Morges.

TRANSPORTS

Transports publics

La mise en œuvre et le développement du projet de planification des transports publics morgiens à l'horizon 2030 s'est poursuivi durant l'année 2022.

Le changement d'horaire et la refonte des lignes urbaines ont été opérés en été 2022. La ligne 706 a été inaugurée à cette occasion.

Les graphiques liés à l'évolution de la fréquentation des lignes sont présentés ci-après, ainsi que le plan du nouveau réseau uniformisé.

La fréquentation des lignes est à nouveau semblable à celle d'avant le COVID.

PERSPECTIVES D'ACTION

Mettre en œuvre les mesures d'aménagement du territoire et de mise en valeur de l'espace public

Mettre en œuvre la stratégie régionale de gestion des zones d'activités

Optimisation des transports publics

Collaboration avec les CFF pour le développement de la 3ème voie (Léman 2030)

Adaptation des règles en matière de police des constructions, dans le cadre de la révision du PACom

Amélioration de l'infrastructure informatique communale

Véhicule Mobility

La voiture Mobility, située au chemin de la Poste à proximité de l'administration communale, a été réservée 310 fois en 2023, ce qui représente 1'422 heures d'utilisation pour 10'451 km parcourus avec ce véhicule.

Mois	Réservations	Heures réservées	KM conduit
	0	0.00	0
2023-01	25	118.50	795
2023-02	24	101.50	783
2023-03	31	144.00	1'302
2023-04	22	97.00	790
2023-05	21	80.50	666
2023-06	26	107.50	546
2023-07	23	125.00	1'393
2023-08	17	90.00	553
2023-09	23	108.00	562
2023-10	28	120.00	768
2023-11	33	137.00	844
2023-12	37	193.00	1'449
Total	310	1'422.00	10'451

Transports publics

La mise en œuvre et le développement du projet de planification des transports publics morgiens à l'horizon 2030 s'est poursuivi durant l'année 2023.

L'offre régionale s'est également développée avec l'introduction de courses supplémentaires sur la ligne 735 approchant ainsi une cadence 30 minutes à l'arrêt Parc.

Des discussions ont également eu lieu avec les CFF et les communes de la région en vue de la création du nouvel horaire 2025 de transports publics.

L'évolution de la fréquentation des lignes entre 2022 et 2023 est présentée dans le tableau ci-dessous:



Evolution de la Fréquentation 2022-2023

Ligne	Voyageurs H22	Voyageurs H23	Evolution Voyageurs
701	1 935 181	2 443 652	+26%
702	1 319 268	1 473 298	+11%
703	488 984	426 812	-12%
704	566 891	546 626	-3%
705	474 889	523 734	+10%
706	22 707	50 774	+124%
TU	4 807 920	5 464 896	+13%

735	205 436	242 256	+18%
-----	---------	---------	------

En 2023, nous avons observé une hausse de 13% de la fréquentation du réseau urbain MBC. Cette hausse s'explique par la fin de la pandémie début 2022 suivie des effets de la refonte du réseau urbain introduite le 3 juillet 2022.

En ce qui concerne Lonay, les évolutions des lignes 702 et 705 sont conformes à la moyenne générale, tandis que la croissance notable de 124% de la ligne 706 s'explique par sa mise en service en cours d'année 2022.

La ligne 735 desservant l'arrêt Lonay, parc augmente de 18%, comme l'ensemble du réseau régional bus MBC.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Révision du PACom

La révision du PACom (Plan d'affectation communal) a été consolidée en vue de la poursuite des procédures administratives en vue d'une mise à l'enquête en 2025.

Une étude visant à définir une vision stratégique dans l'aménagements des parcs et espaces publics en lien avec des liaisons de mobilités douces a été réalisée en 2023 et sera intégrée au développement du PACom.

Plan d'affectation « En Carouge »

Le dossier du plan d'affectation « En Carouge » a fait l'objet de nombreuses réunions avec les propriétaires concernés afin de conclure un accord concernant les participations de ceux-ci aux différents équipements propres au PA. Techniquement des ajustements ont également été apportés afin de répondre aux remarques émises par le Canton dans le cadre de l'examen préalable. Les accords avec les propriétaires et les prochaines étapes de leur mise en œuvre ont été finalisés et conclu durant l'automne 2023.

Finalement, une séance d'information publique a été réalisée le 16 novembre 2023 afin de présenter les documents de mise à l'enquête et le projet dans son ensemble à la population. Une séance du même type avait également été organisée le 1er novembre uniquement à l'attention des membres du Conseil Communal.

L'enquête publique relative à ce dossier a eu lieu du 3 novembre au 3 décembre 2023. Il sera soumis au vote du Conseil communal courant 2024.

Développement des zones d'activités

La zone du parc de travail au Sud des voies CFF a également fait l'objet de séances et de différentes études. Ce périmètre fait partie du site stratégique de développement d'activités appelé « Morges-Est » fixé par le plan directeur cantonal. En collaboration avec les Communes de Denges et Prévèrenges, ainsi que Région Morges, la DGMR et la DGTL. Un concept d'accessibilité au secteur a été étudié par le bureau Christe & Gygax.

Une image directrice portant sur l'aménagement du secteur a débuter en fin d'année et se poursuivra en 2024 afin d'homogénéiser les règles de police des constructions à développer sur les différentes communes et définir les équipements nécessaires au fonctionnement de la zone.

Règlement sur la taxe relative au financement des équipements communautaires

Un règlement concernant la taxe relative au financement des équipements communautaires a été approuvé par le Conseil communal en décembre 2023. Cet outil permet de prélever une taxe pour couvrir les dépenses d'équipements collectifs et communautaires lié à des mesures d'aménagement du territoire.

Il s'agit de faire participer les propriétaires bénéficiant de nouveaux droits à bâtir aux installations dont les collectivités publiques ont besoin pour l'exercice de leurs tâches générales, telles que les écoles, structures d'accueil pré et parascolaires, transports publics, etc.

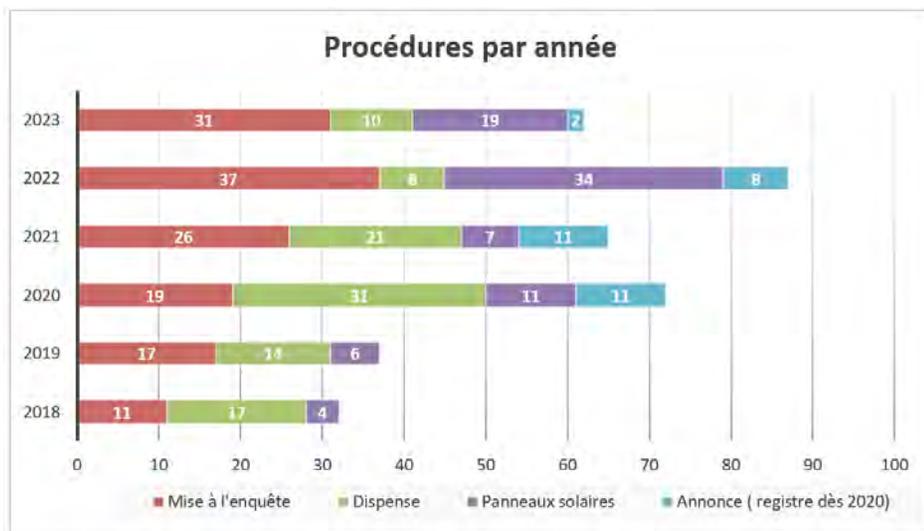
Le règlement s'applique à chaque nouvelle planification et permet de percevoir la taxe de manière homogène sur l'ensemble du territoire communal.

POLICE DES CONSTRUCTIONS

En rapport au graphique ci-dessous, il est constaté pour l'année 2023 une légère diminution des demandes de mise à l'enquête comparé à l'année 2022 et une légère augmentation des demandes de dispenses d'enquête avec dispenses d'enquêtes 10 demandes contre 8 en 2022.

Le nombre d'annonces d'installations de panneaux solaires a fortement diminué, de 34 en 2022 à 19 en 2023.

Au total, la Municipalité a traité 43 demandes de permis de construire avec et sans enquête publique :



8 permis d'habiter ou d'utiliser ont été octroyé en 2023.

Chantiers privés d'importance

Le chantier relatif à la construction d'un ensemble d'activités et d'un parking souterrain à la route de Denges 10 à 14, sur les parcelles 771 et 879, s'est poursuivi en 2023 avec la sortie de terre des 3 bâtiments.

La construction d'un centre multi-services et d'un parking souterrain à la route de Denges 16, parcelle 360, a également débuté.

Les constructions de deux centrales de chauffe ont débuté sur la commune, l'une sur la parcelle 521 à côté de la prison de la Tuillière, l'autre sur la parcelle 878 à la route de Denges 6.

En dehors du contrôle et du suivi des dossiers de demandes de permis de construire, le Service technique collabore avec l'entreprise Secu Chantier et habitation Sàrl pour la surveillance des constructions en cours. Certains chantiers ont demandé un suivi plus approfondi afin d'assurer la sécurité et de faire respecter les projets initialement prévus. Dans ce cadre, le chantier de la prison de Lonay a demandé un suivi spécifique important.

INFORMATIQUE

Matériel informatique

Une nouvelle imprimante multifonctions a été installée à l'administration en mai 2023.

Le renouvellement du matériel informatique est prévu tous les 5 ans afin répartir ces dépenses sur plusieurs années et garantir des postes de travail de qualité au personnel communal. Dans ce cadre-là, les deux ordinateurs de la Bourse communale ont été remplacés en juillet 2023 par des ordinateurs portables, reliés à des écrans.

Ainsi, les collaborateurs peuvent emporter leurs ordinateurs avec eux lors de séances et tout en restant connectés au réseau de Lonay. Cela permet également de travailler depuis l'extérieur des bureaux (télétravail, séances extramuros, etc.).

Un poste de travail similaire a également été installé pour le nouvel Adjoint BEP en juillet 2023.

Gestion des séances de Municipalité

Après plus d'une année d'utilisation, le programme « eSéances » donne pleine et entière satisfaction à ses utilisateurs (personnel administration et Municipaux).

Les données de l'ancien logiciel « Xpert.Meeting » ont toutes été reprises en été 2023. De cette manière, les recherches d'anciennes décisions municipales sont facilitées et centralisées sur une seule et même plateforme.

Le programme est pensé pour un ensemble de Communes et une communauté d'utilisateurs a été créée afin de pouvoir l'améliorer continuellement. Des Communes de toute la Suisse romande – et de toutes tailles – sont utilisatrices d'eSéances. Par conséquent, sa conception est parfaitement adaptée aux besoins des Municipalité et des administrations communales.

Télétravail

Grâce à notre infrastructure informatique, le télétravail est toujours possible. Toutefois, avec la fin de la pandémie, les collaborateurs administratifs n'ont presque jamais eu recours à cette option en 2023, sauf cas rares.

SECTION V : CANALISATIONS - ROUTES ET MOBILITÉ - VOIRIE DÉCHÈTERIE - COMMUNICATION ET DIGITAL - PROMOTION, DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SPORTIF

M. Vincent Antonioli

APPRÉCIATION GÉNÉRALE

2023 a été marquée par les travaux importants de 2 projets routiers. Un défi au quotidien pour ne pas (trop) perturber la vie de nos concitoyens. En parallèle, plusieurs préavis ont été présentés au Conseil communal ; règlement pour les taxes d'épuration et d'évacuation des eaux, mises en séparatif et crédit d'étude pour un projet routier.

La gestion des déchets et l'évolution de la déchèterie ont également été au cœur des préoccupations. Ceci, tout comme les discussions intercommunales pour avoir une meilleure vision des infrastructures sportives sur le plan de la région.

L'équilibre entre le respect des lois, des coûts et un service à la population de qualité reste le grand enjeu.

Finalement, la création d'un service «Bâtiments et Espaces Publics - BEP» fruit de la fusion des services de «voirie» et «conciergerie» a permis de donner une belle dynamique à l'équipe dans l'intérêt des lonaysannes et des lonaysans.

PRINCIPAUX DOSSIERS TRAITÉS

- Rédaction de plusieurs préavis (études préalables RC80, mise en séparatif du secteur Alouettes, révision du règlement sur l'évacuation des eaux) ;
- Traitement du postulat de M. Steve Gasser concernant le carrefour chemin de la Creuse/route de Cossonay ;
- Suivi des travaux des routes des Pressoirs et de la Chérard (préavis n° 05/2022, ainsi que du chemin des Vignes (préavis n° 01/2021) ;
- Travaux d'entretien de la route de Bremlens ;
- Réaménagement de la déchetterie ;
- Participation au Comité Politique (COPOL) Mobilité de Région Morges ;
- Fusion des Services de voirie et de conciergerie devenus le Service des Bâtiments et Espaces publics (BEP) ;
- Rencontre avec les entreprises.

CANALISATIONS, ÉPURATION ET SERVICE DES EAUX

Mise en conformité des installations privées et communales

Deux mises en conformité des installations privées ont été exigées en 2023, l'une a été réalisée, l'autre est en cours de réalisation.

Les autorisations ainsi que l'adjudication des travaux ont été réalisées en 2023 pour :

- Les travaux de mise en séparatif des Rues Basses et du chemin du Motty, accepté par le Conseil communal en octobre 2022. Ces travaux débuteront dès la fin des travaux des routes des Pressoirs et de la Chérard pendant environ 8 mois, soit de mars à octobre 2024.

PERSPECTIVES D'ACTION

Finalisation des travaux sur le chemin des Vignes

Préavis pour l'obtention d'un crédit pour les travaux de requalification de la RC80

Changement du régime de vitesse au cœur du village

Poursuite de la création de délaissés routiers

Amélioration du réseau d'évacuation des eaux claires et usées

Poursuite du contrôle du réseau séparatif privé

Travail sur les eaux claires parasites

Travaux pour la mise en séparatif des Rues Basses et du secteur des Alouettes

Rencontre annuelle avec les entreprises de Lonay

Poursuite des réflexions sur le développement d'une politique sportive régionale

Remplacement de regards pour diminuer les nuisances sur les routes

Optimisation de l'organisation du service des BEP

Réflexion globale sur le parc des véhicules de la voirie

- Les travaux de mise en séparatif du secteur des Alouettes acceptés par le Conseil communal en mars 2023 devraient se dérouler de fin juillet à novembre 2024.

La conduite d'évacuation des eaux claires entre les parcelles 206, 210 et 1601 a été réfectionnée jusqu'au lit du Flon afin d'assurer sa pérennité et la stabilité du terrain.

Epurateur et évacuation des eaux

Le 17 juin 2023, l'ERM a fêté ses 50 ans en invitant le public à des portes ouvertes à la STEP.

Le projet de renouvellement de la STEP a été adapté et finalisé courant 2023. Une mise à l'enquête est prévue pour 2024.

Eau potable

Le service de l'eau de la Ville de Lausanne a transmis une brochure sur la qualité de l'eau. Les informations sur la provenance de l'eau potable y sont présentées.

L'entier de cette brochure est disponible sur notre site internet www.lonay.ch.

Des ruptures de conduites se sont produites à plusieurs reprises au chemin de la Gottaz. Suite à l'insistance de notre Commune, le service de l'eau a décidé de procéder au renouvellement de la conduite au chemin de la Gottaz en 2024.

Règlement communal sur l'évacuation et l'épuration des eaux

En octobre 2023, le Conseil communal a approuvé le nouveau règlement relatif à l'évacuation et l'épuration des eaux ; lequel met l'accent sur la politique du « pollueur-payeur ». Ce dernier entrera en vigueur au 1er janvier 2024.

ROUTES

Route de Denges (RC80)

Suite à l'acceptation de la demande de crédit pour le financement des études préalable à la phase d'exécution des travaux de réaménagement de la RC80 par le Conseil communal en mars 2023, un appel d'offre a été réalisé et attribué pour le mandat de prestation de service d'ingénieur civil et géomètre des phases SIA 32 à 53.

Le bureau choisi a repris et finalisé le dossier pour une mise à l'enquête en fin de 1er semestre 2024.

Routes des Pressoirs et de la Chérard

Les travaux de réaménagement routier ont débuté le 13 mars 2023. Ils se sont poursuivis le reste de l'année. Ces travaux ont grandement perturbé la circulation au sein du village et la tranquillité au centre du village. Cependant, le professionnalisme de l'entreprise de construction a permis de respecter le planning et diminuer les nuisances autant que possible. Le gros œuvre a été terminé en 2023. La couche de roulement et différents aménagements restent à réaliser en 2024.

Chemin des Vignes

Les travaux du chemin des Vignes – Etape 1 ont débuté en octobre 2023 et devaient se terminer fin de l'année. Les travaux se sont déroulés avec un peu d'avance sur le planning jusqu'en début novembre. Les précipitations abondantes de fin 2023, ont eu pour effet de retarder un peu les travaux et gorgés les sols d'eau. Les essais de portance n'ont donc pas respecté les exigences et le revêtement de la route n'a pas pu être posé comme escompté. La route a donc dû rester en grave le temps que la météo soit plus clémente et que les essais de portance répondent aux exigences. Les travaux du chemin des Vignes – Etape 1 seront finalisés dans le 1er semestre 2024.

Chemin des Pidances

Suite à la fin de la construction de l'immeuble à la route d'Echandens 10, le chemin des Pidances a été aménagé en route carrossable.

VOIRIE

Activités

L'apprenti Agent d'exploitation a terminé sa formation le 31 juillet 2023 et un nouvel apprenti a été engagé au 1er août 2023, pour une durée de 3 ans.

La fusion des services de voirie et conciergerie est mentionnée aux chapitres « Ressources humaines » et « Bâtiments ».

Déchèterie « en chaumet »

En 2023, suite à une étude, l'aménagement et la signalétique de la déchetterie intercommunale ont optimisé. La désormais traditionnelle vente du compost a été réitérée en date du 25 mars 2023.

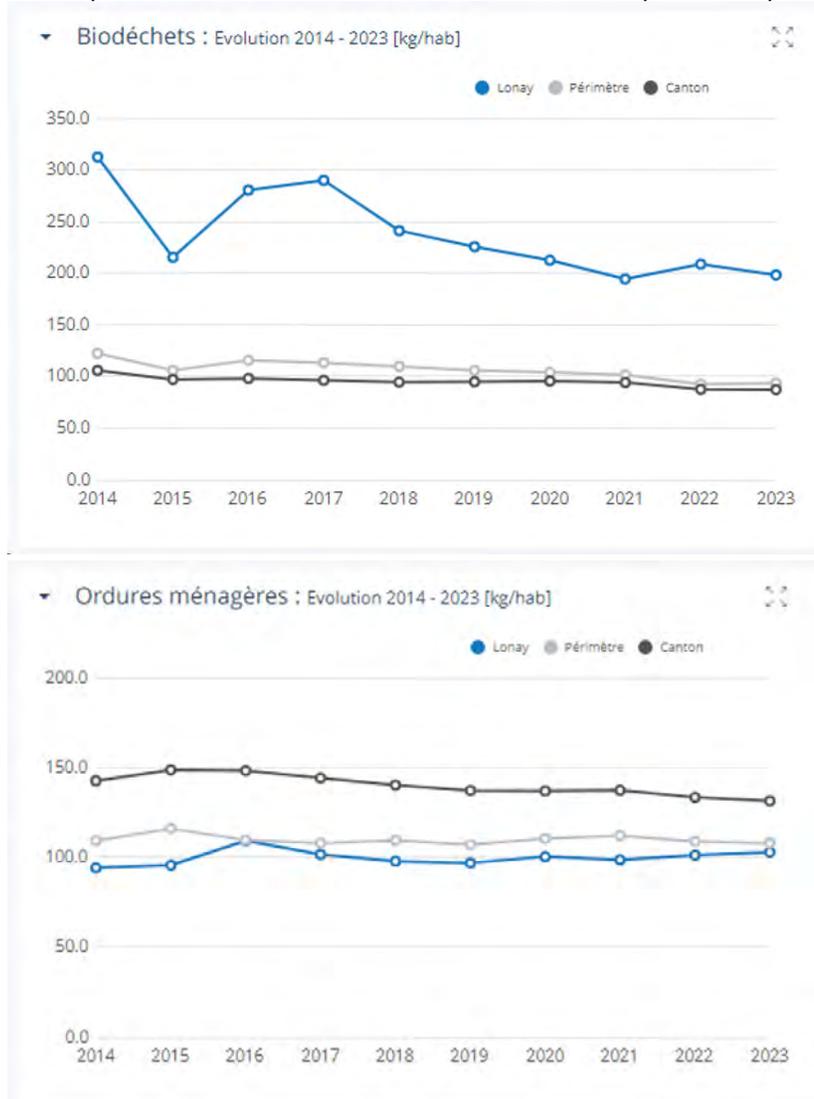
Transports au porte-à-porte

Des problèmes ont été rencontrés avec la société en charge du ramassage des déchets ménagers au porte-à-porte. Plusieurs tournées manquées et une communication insuffisante avec nos services ont été au cœur de nos préoccupations en 2023.

Pour y remédier, plusieurs séances ont été organisées entre M. Vincent Antonioli et l'entreprise en question. Différentes mesures ont été prises avec, notamment, la création d'un groupe « WhatsApp » permettant d'interagir directement avec l'entreprise lors de problèmes similaires.

La situation s'est progressivement rétablie.

Récapitulatif des déchets ramassés au porte-à-porte et à la déchèterie



Valorsa

Notre Commune est actionnaire de VALORSA SA depuis 1996. Nous partageons la propriété de ce périmètre de gestion des déchets avec 94 autres Communes du Canton. La loi vaudoise ainsi que le Plan cantonal de gestion des déchets (PGD) enjoignent les Communes à se regrouper, afin d'avoir les capacités commerciales, techniques et communicatives nécessaires pour gérer des déchets. Action d'autant plus nécessaire que les déchets évoluent constamment en termes de quantité et de qualité.

De même, notre Commune est indirectement propriétaire de TRIDEL SA, usine cantonale de valorisation thermique et électrique des déchets (UVTD), puisque VALORSA est actionnaire à hauteur de 36,03%, le restant étant partagé par les 3 autres périmètres GEDREL (Lausanne et périphérie), SADEC (La Côte) et STRID (Nord vaudois).

Le site de Penthaz joue ce rôle de gestionnaire depuis 1969 et se transforme régulièrement. Station de compostage jusqu'en 1997, parallèlement à une usine d'incinération, ces activités se sont arrêtées, car ce compost d'ordures ménagères ne correspondait plus à la qualité nécessaire et le four était devenu trop polluant. VALORSA devint alors un centre de logistique dès les années 2000 avec une grande capacité de stockage. La diversité des déchets a poussé le périmètre à se diversifier aussi en centre de tri en traitant les déchets spéciaux, le papier, le bois ou le verre.

L'autre rôle de Penthaz est d'accueillir les déchets carnés de l'ouest vaudois, soit les restes de coupe de boucherie, mais aussi les cadavres des animaux, principalement de rente ou qui ont été accidentés par la circulation routière ou résultant de maladies. Si le four d'incinération a disparu depuis bien longtemps, le centre d'équarrissage est devenu un emplacement de regroupement régional. Après contrôles et analyses requises par le service vétérinaire cantonal, les dépouilles sont stockées dans un frigo puis acheminées en Suisse alémanique pour y être valorisées.

En 2023, notre Commune a bénéficié de la logistique de VALORSA pour la gestion globale des déchets incinérables, ordures ménagères, déchets encombrants ou déchets de nos entreprises via le train ou la station de compactage. Quelques animaux, propriétés de nos citoyens ou ayant terminé leur vie sur nos routes ont fini au centre d'équarrissage. VALORSA est venu collecter dans notre Commune les déchets spéciaux, sachant que chaque citoyen en produit en moyenne 1,5 kg par année. Nos enfants ont pu profiter de cours gratuits sur les déchets au sein de leur école via des animatrices déléguées par COSEDEC (Coopérative Romande de sensibilisation à la gestion des déchets – propriété des périmètres de gestion).

La rétrocession du verre qui est coordonnée par VALORSA nous a rapporté CHF 15'762.-.

Notre Commune fait partie du concept régional de la taxe au sac. VALORSA est en charge de la gestion administrative de cette taxe et nous rétrocède l'argent du concept tous les trimestres. Le montant varie d'une année à l'autre en fonction de la vente de sacs et du tonnage d'ordures ménagères de la commune. Il est de l'ordre de CHF 360.- par tonne.

	2023 en tonnes facturées par Valorsa	2023 Destination	2023 Valorisation
Ordures ménagères	25'295	TRIDEL	Chaleur/électricité
Déchets encombrants	2'308	TRIDEL	Chaleur/électricité
Déchets industriels	6'344	TRIDEL	Chaleur/électricité
Boues d'épuration	6'579	Incinérateur de Epura Incinérateur de SAIDEF	Chaleur/électricité
Verre	4'158	45% chez <u>Vetropack</u> , 55% en verrerie européenne	Bouteilles en verre
OREA, appareils électriques	328	Centres de démontage et de recyclage SENS/SWICO	Métaux bruts/ incinération
Déchets spéciaux des ménages	250	CRIDEC	Traitement physico- chimique/ incinération
Déchets carnés	856	GZM	Energie

Ecorecyclage

Le rapport 2023 de la société Ecorecyclage est téléchargeable sur notre site www.lonay.ch.

COMMUNICATION ET DIGITAL

Lon'Info

Le journal communal est en perpétuelle évolution. Chaque édition comporte son lot d'articles sur notre village et permet aux sociétés locales de présenter leurs activités. Il est aussi la porte ouverte aux articles historiques, préparés par notre historien M. François Bonzon.

La parution du printemps est accompagnée des flyers de la vente du vin, celle de l'été de l'invitation à la fête du 1er août, tandis que celle de novembre comporte le calendrier du ramassage des déchets pour l'année suivante.

Ce journal se veut attractif et la Municipalité tient à publier des informations qui touchent le plus grand nombre de ses habitants par ce biais-là. Il est par ailleurs en perpétuelle amélioration (graphisme, mise en page, contenu, etc.) et des sondages ont été effectués en 2023 afin de connaître l'intérêt de la population concernant les moyens de communication de la Commune.

Le nombre d'exemplaires imprimés par édition est passé de 1'400 à 1'600 en décembre 2023, en raison de l'augmentation du nombre de ménages lonaysans selon la Poste.

Site internet

Des améliorations sont constamment apportées pour un meilleur confort de navigation.

En 2023, le site n'a cependant pas connu de grands changements.

Newsletter

Une Newsletter a été mise en place en 2023 et l'envoi se fait sous forme d'e-mail. La première a été diffusée en date du 10 mars. Au 31 décembre 2023, ce sont 152 personnes qui étaient inscrites sur notre liste de distribution.

Charte graphique

Dans un souci de cohérence et pour permettre une homogénéité des documents produits par l'administration, une charte graphique a été éditée par le Greffe municipal et validée par la Municipalité le 1er février 2023.

PROMOTION, DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SPORTIF

Economie

Des rencontres régulières ont eu lieu notamment avec les représentants de l'ARCAM et du DELP pour renforcer les relations avec les entreprises, commerces, etc. de Lonay.

Un événement économique a été organisé le 27 avril 2023 regroupant la Municipalité et les entreprises locales. Ce rendez-vous a été l'occasion pour la Municipalité de mettre en avant l'association de l'Épicerie de Lonay.

Cette rencontre est désormais un rendez-vous annuel et une date est d'ores et déjà prévue pour 2024.

Sport

Le groupe de travail pour le développement d'une politique sportive régionale cohérente poursuit ses réflexions.

CONCLUSIONS GÉNÉRALES

La Municipalité a l'avantage de vous présenter son rapport de gestion et ses comptes dans deux fascicules (préavis) séparés, ce qui devrait en faciliter la lecture.

Elle remercie toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs des différents services ainsi que les Conseillères et Conseillers communaux pour le travail accompli ensemble en 2023.

DÉCISIONS

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous prie, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil communal de Lonay

vu le préavis n° 09/2024, rapport de la Municipalité au Conseil communal sur sa gestion pendant l'année 2023,

vu le rapport de la Commission de gestion,

attendu que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide

1. d'approuver le rapport de gestion 2023 de la Municipalité,
2. de donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 2023.

Ainsi adopté par la Municipalité dans sa séance du 13 mai 2024 pour être soumis au Conseil communal.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic :  Y. Furer

Le Secrétaire municipal :  A. Bannwart



The seal of the Municipality of Lonay is circular with the text 'MUNICIPALITE DE LONAY' around the perimeter. In the center, there is a coat of arms featuring a shield with a crown on top, flanked by two figures. Below the shield, the words 'LIBERTE ET PATRIE' are inscribed.

Lonay, le 13 mai 2024

INDEX DES ABRÉVIATIONS

AFP	Attestation fédérale de formation professionnelle
AISMLE	Association Intercommunale Scolaire de Moudon-Lucens et Environs
AJEMA	Réseau d'accueil de jour des enfants de la région Morges-Aubonne
AMICUS	Nouvelle banque de données de chiens (depuis 2016) – remplace ANIS
ARASMAC	Association Régionale pour l'Action Sociale Morges-Aubonne-Cossonay
ARCAM	Association de la région Cossonay Aubonne Morges (District de Morges)
ASP	Assistant de sécurité publique
AVASAD	Association Vaudoise d'Aide et de Soins à Domicile
AVPN	Alliance Vaudoise Pour la Nature
CDD / CDI	Contrat de durée déterminée / contrat de durée indéterminée
CFF	Chemins de Fer Fédéraux
CoDir	Comité directeur
COPOL	Comité de politique régionale
CP	Code pénal suisse
DAP	Détachement d'appui (groupe de sapeurs-pompiers au bénéfice d'une formation de base)
DCIRH	Département de la culture, des infrastructures et des ressources humaines
DELP	Association pour la promotion économique des entreprises et commerçants de Denges, Echandens, Lonay, Préverenges
DGE	Direction générale de l'environnement (Service cantonal)
DGMR	Direction Générale de la Mobilité et des Routes
DPS	Détachement de Premier Secours (unité de première intervention du SIS Morget)
ECA	Etablissement d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels du Canton de Vaud
EPSP	Etablissement primaire et secondaire Préverenges et environs
EPT	Equivalent Emploi Plein Temps
ERM	Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la région morgienne
FAJE	Fondation pour l'Accueil de Jour des Enfants
GRH	Gestion des Ressources humaines
HarmoS	Accord intercantonal sur l'harmonisation scolaire de la scolarité obligatoire
LAT	Loi sur l'aménagement du territoire du 22 juin 1979, modifiée en 2015
LDCV	Loi sur le droit de cité vaudois
LStup	Loi fédérale sur les stupéfiants
MBC	Transports de la région Morges-Bière-Cossonay
OAJE	Office pour l'Accueil de Jour des Enfants (service cantonal)
OFT	Office Fédéral des Transports
OI	Organes d'intervention (du SIS)
ORPC	Organisation régionale de la Protection civile
PACom	Plan d'Affectation Communal
PA En Carouge	Plan d'Affectation En Carouge
PCi	Protection civile, District de Morges
PDCn	Plan directeur cantonal
PECC	Plan Energie et Climat Communal
PET	Programme d'emploi temporaire
PGA	Plan général d'affectation
POCAMA	Police cantonale, cellule manifestations
PA	Plan d'affectation
PPA	Plan partiel d'affectation
PRU	Point de rencontre d'urgence
RC80	Route Cantonale 80 (Route de Denges)
RPGA	Règlement du plan général d'affectation
SCRIS	Service cantonal de recherche et d'information statistique
SIS	Service incendie et secours
STPS	Sécurité au Travail et Protection de la Santé
STEP	Station d'épuration Morges (ERM)
STREL	Station de relevage (pompes intermédiaires avant STEP)
UAPE	Unité d'Accueil Pour Ecoliers
UCV	Union des Communes vaudoises

